

L'UNION PAR LE CONCRET

LE NOUVEAU PARADIGME ALGER – NOUAKCHOTT

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8459 LUNDI 6 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS

Une agriculture plus fertile

Page 5

LÉGISLATIVES

LA COURSE AU DÉCOUPAGE



Alors que le compte à rebours pour les législatives de juin est lancé, l'APN s'apprête à adopter un projet de loi crucial sur le découpage électoral. Entre augmentation du nombre de sièges et introduction du critère démographique pour le Sénat, ce texte promet de redessiner en profondeur l'équilibre des pouvoirs et d'imposer aux partis politiques une profonde mutation de leur stratégie de terrain. PAGE 3

CHOC DES APPROVISIONNEMENTS DES MÉDICAMENTS

L'Etat prend les devants

Page 2

OPEP+

L'Algérie augmente sa production

Page 4

4e ÉTAPE DE LA COUPE DU MONDE AU CAIRE

Nemour reine des barres asymétriques

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

L'Algérie anticipe le choc des approvisionnements

Dans un climat international de plus en plus incertain, marqué par des tensions persistantes au Moyen-Orient et leurs répercussions sur les flux commerciaux mondiaux, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a pris les devants, à travers une note urgente adressée à l'ensemble des établissements activant dans la fabrication, l'importation et l'exploitation des produits pharmaceutiques, afin d'anticiper d'éventuelles perturbations susceptibles d'affecter la disponibilité des médicaments.

Le ministère a, dès le début de sa note, fait savoir que les évolutions géopolitiques en cours pourraient « engendrer des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement internationales, notamment en matière de matières premières pharmaceutiques, de produits intermédiaires et de médicaments finis ». Une situation qui, si elle n'est pas rigoureusement encadrée, pourrait impacter, « dans les semaines ou mois à venir, la régularité de l'offre sur le marché national ».

Face à ces risques, le département ministériel a imposé un relèvement du niveau de vigilance. Les opérateurs sont ainsi appelés à assurer « un suivi quotidien, précis et documenté de leurs programmes d'approvisionnement, qu'il s'agisse des importations ou des processus de production locale ». Cette exigence concerne l'ensemble de la chaîne, depuis la commande des intrants jusqu'à la distribution des produits finis. Dans ce cadre, toute difficulté, même naissante, doit être portée sans délai à la connaissance des services compétents.

Le ministère a souligné l'impératif d'« une transparence totale » et d'« une réactivité immédiate » afin de permettre une évaluation rapide des risques et, le cas échéant, la mise en place de mesures correctives adaptées.

Un canal de communication dédié a été expressément mobilisé à cet effet. Les entreprises sont tenues de notifier toute contrainte via l'adresse électronique suivante : approvisionnements@miph.gov.dz . Ce dispositif vise à centraliser l'information, fluidifier les échanges et garantir une prise en charge rapide des situations critiques.



L'Etat prend les devants.

PRÉSERVER LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Cette note constitue également un rappel strict des obligations légales qui encadrent l'activité des établissements pharmaceutiques. Le ministère met en avant les dispositions de l'article 162 de la loi n°25-17 du 14 décembre 2025 portant loi de finances pour 2026, lesquelles viennent modifier et renforcer celles prévues par l'article 61 de la loi n°22-24 du 25 décembre 2022 relative à la loi de finances pour 2023. Ces textes imposent, en premier lieu, la déclaration obligatoire et régulière des stocks de produits pharmaceutiques via la plate-forme numérique du ministère. Cette mesure participe à garantir une visibilité en temps réel sur l'état des disponibilités à l'échelle nationale, condition indispensable pour anticiper toute tension sur certaines molécules ou classes thérapeutiques.

En second lieu, les opérateurs sont tenus de respecter scrupuleusement les programmes prévisionnels de fabrication et d'importation préalablement validés par les autorités. Toute incapacité à honorer ces engagements, qu'elle soit liée à des contraintes externes ou internes, doit faire l'objet d'un signalement immédiat. Le ministère a rappelé, à cet égard, que le non-respect de ces obligations expose les contrevenants à des sanctions prévues par la législation en vigueur. Celles-ci peuvent aller de mesures administratives à des dispositions plus contraignantes, en fonction de la gravité des manquements constatés.

A travers cette démarche proactive, les pouvoirs publics affichent clairement leur volonté de prévenir toute rupture dans l'approvisionnement du marché national, dans un contexte international volatile. L'enjeu dépasse la simple régulation économique, il s'agit de garantir la continuité de l'accès aux traitements pour les patients et de préserver la sécurité sanitaire du pays.

Cette mobilisation s'inscrit également dans une stratégie plus large visant à renforcer la résilience du système pharmaceutique national, notamment à travers la promotion de la production locale, la diversification des sources d'approvisionnement et l'amélioration des outils de suivi et de régulation.

En conclusion, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a souligné le caractère impératif de cette note et a appelé l'ensemble des opérateurs à une adhésion pleine et entière à ses dispositions. Dans un environnement international incertain, la rigueur, la transparence et la réactivité apparaissent plus que jamais comme des conditions essentielles pour garantir la stabilité du marché et la disponibilité des médicaments.

Sihem Bounabi

PAIN BLANC

Le poison dans nos assiettes

INDISPENSABLE SUR les tables algériennes et profondément ancré dans les habitudes alimentaires, le pain blanc suscite aujourd'hui l'inquiétude des professionnels de santé. Consommé quotidiennement et en grande quantité, ce produit, appauvri en nutriments et riche en sucres rapides, est pointé du doigt pour son rôle dans la progression du diabète et de l'obésité. Symbole à la fois culturel et économique, il s'est imposé comme un pilier de l'alimentation, mais sa transformation excessive en fait désormais un enjeu majeur de santé publique, contribuant davantage au déséquilibre de l'organisme qu'à ses besoins essentiels.

Pour comprendre le problème, il faut regarder de plus près ce que contient notre baguette classique. Fayçal Ouahada, président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger et éducateur en santé, explique au Jeune Indépendant que lors de la fabrication du pain, la farine est « raffinée », c'est-à-dire qu'on lui retire l'enveloppe du grain de blé. Si cela donne au pain sa blancheur et sa texture moelleuse, cela lui enlève aussi tout son intérêt, plus de fibres, plus de vitamines, et presque plus de minéraux. Ce qu'il reste, c'est ce que M. Ouahada appelle un « poison lent », un produit très riche en sucre rapide, mais totalement pauvre en nutriments.

M. Ouahada n'a pas hésité à tirer la sonnette d'alarme. Selon lui, la place prépondérante du pain blanc dans le régime alimentaire des Algériens constitue un facteur aggravant dans la progression des maladies chroniques. « Notre habitude d'en consommer en grande quantité à chaque repas aggrave sérieusement la progression des maladies chroniques, comme le diabète », a-t-il averti.

L'un des arguments avancés par cet éducateur en santé concerne l'impact glycémique du pain blanc. Il explique que 100 grammes de farine blanche possèdent une valeur énergétique proche de celle du sucre. Une caractéristique qui entraîne une élévation rapide du taux de sucre dans le sang, sollicitant fortement l'organisme, notamment chez les personnes prédisposées au diabète.

Cette réalité est d'autant plus préoccupante que la consommation de pain dépasse souvent les quantités recommandées, amplifiant ainsi les effets néfastes sur la santé.

OBÉSITÉ EN PROGRESSION

Pour M. Ouahada, le lien entre la surconsommation de pain blanc et la montée des maladies chroniques ne fait aucun doute. Il évoque notamment le diabète, qui toucherait près de 5 millions d'Algériens, mais aussi l'obésité, en nette progression, ainsi que certaines formes de cancer. Ces pathologies, qualifiées de maladies non transmissibles, représentent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique en Algérie. Leur augmentation est souvent associée à des changements dans les modes de vie, notamment une alimentation plus riche en produits transformés et en sucres rapides. Face à ce constat, le président de l'Association des diabétiques ne prône pas une interdiction totale du pain, mais appelle à un changement progressif et raisonné. Il recommande en priorité le recours à des alternatives plus saines, telles que le pain complet ou le pain d'orge, connus pour leur richesse en fibres et leur effet plus modéré sur la glycémie.

Cependant, il insiste également sur un point essentiel qui est la modération. « Même un aliment sain peut devenir problématique s'il est consommé en excès », rappelle-t-il, soulignant la nécessité d'adopter des portions équilibrées.

Au-delà des recommandations individuelles, M. Ouahada plaide pour une implication plus forte des pouvoirs publics. Il propose notamment d'encourager, voire d'imposer progressivement aux boulangeries la production de pain complet, avec l'appui des ministères du Commerce et de la Santé. Une mesure qui, selon lui, pourrait amorcer un véritable changement à l'échelle nationale.

Mais pour cet éducateur en santé, la solution ne peut être uniquement réglementaire, la clé réside avant tout dans la sensibilisation et l'éducation à la santé. À travers les actions de son association, il œuvre à diffuser une culture de prévention, en informant les citoyens sur les risques liés à certaines habitudes alimentaires et sur les alternatives possibles.

L'objectif est de permettre aux Algériens de faire des choix éclairés pour leur santé, en intégrant progressivement de meilleures pratiques dans leur quotidien.

Pour le président de l'Association des diabétiques d'Alger, le problème dépasse le simple morceau de pain. Selon lui, c'est toute la façon de manger des Algériens qui doit évoluer. Entre nos traditions et le manque de moyens, le défi est immense mais vital pour notre santé.

Fayçal Ouahada insiste sur le fait que pour stopper la progression du diabète et de l'obésité, il n'y a pas de secret. Il recommande de réduire fortement le pain blanc, de privilégier des alternatives plus nutritives (comme le pain complet) et d'apprendre à équilibrer nos repas.

Ce changement ne se fera pas du jour au lendemain, prévient l'expert. Pour réussir ce chantier, il appelle à la mobilisation de tous, les citoyens, les médecins, les boulangers, mais aussi l'État, qui doit accompagner cette transition alimentaire.

Lynda Louifi

LOI ÉLECTORALE

Un texte clé pour renforcer la démocratie

Le Conseil de la nation a adopté, hier, le projet de loi organique modifiant et complétant l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral. La séance plénière, présidée par Azouz Nasri, président de la chambre haute du Parlement, a mis en avant le rôle charnière de ce texte pour consolider la transparence et prévenir toute manipulation de la volonté populaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la haute chambre.

La séance s'est déroulée en présence du représentant du gouvernement, Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Le rapport sur le projet de loi a été présenté par Ameri Dahane, rapporteur de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial.

Selon le rapport complémentaire, le texte s'inscrit dans le cadre des réformes politiques et constitutionnelles visant à « moderniser le système électoral et à renforcer sa crédibilité ». Le projet de loi vise notamment à fortifier les prérogatives de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et à clarifier la répartition des compétences entre cette Autorité et l'administration, afin de garantir l'intégrité et la transparence des scrutins.

Les membres du Conseil de la nation ont approuvé le texte à la majorité, avec 133 votes pour et 4 abstentions. « Les amendements et compléments introduits apportent une réelle valeur ajoutée, en améliorant l'organisation du processus électoral, en élargissant la participation politique, en renforçant la confiance des citoyens dans les institutions et en réduisant l'abstention », a indiqué le rapporteur. La commission a salué le texte comme une pierre angulaire pour l'amélioration du cadre juridique régissant les élections, en cohérence avec les transformations du pays.

Le ministre Saïd Sayoud a, pour sa part, souligné que la loi consolide « l'indépendance de l'ANIE, garantit la neutralité de l'administration et renforce les mécanismes de transparence et de lutte contre l'argent sale ». « Ce texte contribue à moderniser le processus électoral et à élargir la participation politique, au service de la construction d'institutions élues fortes et crédibles », a-t-il ajouté.



Moderniser le système électoral.

De son côté, Mohamed Rabbah, président de la commission juridique, a affirmé que l'adoption de cette loi constitue une étape décisive dans la consolidation de l'État de droit et le développement de la pratique démocratique, en cohérence avec le dernier amendement constitutionnel qui a élargi « les espaces de participation politique et consolidé les principes de transparence et d'intégrité ». En conclusion, Azouz Nasri a déclaré que le texte offre des garanties pour assurer l'intégrité et la transparence du processus électoral. Il consacre « la souveraineté du peuple et marque la fin des manipulations de la volonté populaire ». « Ce projet reflète l'approche de l'Algérie nouvelle dans l'élaboration des grandes réformes, en favorisant une compétition loyale et en protégeant le processus électoral contre l'argent sale », a-t-il précisé, ajoutant qu'il s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir un État moderne, fort et légitime.

Khalil Aouir

LÉGISLATIVES

La course au découpage

ALORS que le compte à rebours pour les législatives de juin est lancé, l'APN s'apprête à adopter un projet de loi crucial sur le découpage électoral. Entre augmentation du nombre de sièges et introduction du critère démographique pour le Sénat, ce texte promet de redessiner en profondeur l'équilibre des pouvoirs et d'imposer aux partis politiques une profonde mutation de leur stratégie de terrain.

En raison d'un calendrier serré, les travaux de la séance plénière s'achèveront dans l'après-midi avec le vote de ce projet de loi. Ce dernier sera ensuite déposé, examiné et débattu par les sénateurs dans un délai très court.

Pour les partis politiques, ce texte revêt une importance particulière dans le processus de modernisation du système électoral algérien en ce qu'il contribue à renforcer l'équité de la représentation nationale et à mieux refléter les réalités locales et régionales ainsi que les mutations démographiques.

Le texte va radicalement changer la configuration politique et la cartographie électorale au niveau des partis politiques les plus influents du pays, leur imposant ainsi une autre démarche et une praxis sur le terrain local et régional, qui tranche avec les traditions politiques et électorales.

Ainsi, ce texte est un ajustement législatif rendu nécessaire après la révision technique de la Constitution suite à la création de nouvelles circonscriptions électorales (de 58 à 69). D'où une révision complète de sièges à pourvoir au Conseil de la nation et à l'APN. Au total, le nombre de sièges à l'APN serait fixé à 407, dont 395 pour les circonscriptions nationales et 12 pour la diaspora, contre 8 dans la configuration actuelle. Afin de préserver l'équilibre territorial et assurer une équité entre régions, un seuil minimum de deux sièges est garanti pour les wilayas dont la population est inférieure à 200 000 habitants, contre trois actuellement. Car, le texte a introduit un principe basé sur l'attribution d'un siège pour 120 000 habitants.

Même changement au Sénat, avec l'adoption du critère démographique pour l'élection des deux tiers de ses membres, en lieu et place du principe actuel de représentation uniforme par wilaya. Ces ajustements porteraient le nombre total de membres du Sénat de 147 à 177, traduisant une évolution significative de la composition de cette institution. Le tiers restant des membres continuerait d'être désigné par le président de la République, conformément aux dispositions constitutionnelles, parmi des personnalités et compétences nationales issues de divers domaines.

Lors de la présentation du projet, avant-hier, devant la commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a soutenu que ce texte constitue un jalon essentiel pour l'édification d'un système représentatif juste et équilibré.

Selon le ministre, il s'agit d'ouvrir « une nouvelle étape dans la consécration de la justice électorale », en complément des réformes déjà engagées, notamment à travers la loi relative au régime électoral et la révision du découpage administratif.

Selon M. Sayoud, cette démarche exprime la volonté de l'Etat de « ne marginaliser aucun territoire » et de consacrer, dans les faits, « le principe d'égalité entre les wilayas ». Elle traduit également une approche participative voulue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fondée sur la concertation avec les différents acteurs institutionnels et politiques.

Hachemi B.

LE FFS EN CAMPAGNE ACTIVE

Reconstruire la confiance, renforcer la souveraineté

LE FRONT des forces socialistes (FFS), à l'instar de nombreux partis engagés dans la participation, multiplie d'ores et déjà les sorties de proximité pour resserrer ses rangs, mobiliser ses troupes et tenter de convaincre les citoyens du bien-fondé de la participation à ce rendez-vous électoral.

Le premier secrétaire du parti, Youcef Aouchiche a animé, samedi, deux meetings. Le premier s'est tenu à Bouira, où il a rencontré la base militante dans la salle de cinéma Salah-Boukrif. Dans l'après-midi, il s'est rendu à Tizi Ouzou, où il a animé un second meeting à Aïn El-Hammam.

A cette occasion, Youcef Aouchiche a souligné qu'« il est des moments dans l'histoire des peuples et des nations où la raison doit l'emporter sur l'illusion ». « C'est le message central que nous ne cessons de porter, contre vents et marées, dans l'espoir de permettre au pays d'amorcer un nouveau cap vers la démocratisation et le développement », a-t-il ajouté. Selon lui « Ce moment, qui appelle lucidité et courage politique, doit replacer la fidélité au projet national comme boussole de notre engagement militant et de notre action publique. »

L'orateur a également indiqué que cet engagement s'inscrit dans une continuité historique, « celle d'un combat pour l'émancipation politique, la dignité sociale, la souveraineté populaire et le développement économique. Un combat porté par des générations de militantes et de militants qui ont toujours refusé la résignation et la fatalité ».

Le premier secrétaire du FFS a soutenu que la question centrale aujourd'hui est « de savoir comment redonner un sens au politique dans son acception la plus noble, à travers le vivre-ensemble, la gestion de la cité et la projection dans l'avenir ». Dans ce sens, il a précisé que « réhabiliter le politique, ce n'est pas simplement réactiver des institutions formelles, mais aussi restaurer la confiance, redonner de la crédibilité à la parole publique, réhabiliter l'engagement citoyen et replacer la souveraineté populaire au cœur de l'architecture de l'Etat ».

Il a ajouté : « La résilience d'un pays ne se décrète pas, elle se construit et se nourrit de confiance, d'adhésion et de justice ». M. Aouchiche a présenté ces principes comme le fondement de son engagement, déclarant : « C'est là le sens de notre démarche en portant une alternative démocratique, sociale et souveraine. Une alternative qui rompe avec l'économie de rente, valorise le travail, protège les plus vulnérables et libère les énergies créatrices de la société. »

Connaissant la portée symbolique du mois d'avril en Kabylie, Youcef Aouchiche a rappelé qu'il s'agit d'un moment de mémoire et d'affirmation identitaire, où la question du tamazight reste centrale.

Le premier secrétaire du FFS a affirmé son refus de toute marginalisation de cette langue, le considérant comme un facteur d'unité nationale et indissociable du combat démocratique.

Après avoir rendu hommage à Hocine Aït-Ahmed et Ali Mecili, il a abordé les élections législatives, les qualifiant de « moment de vérité ». La participation du parti à ce scrutin vise à réhabiliter le politique, reconquérir les espaces démocratiques et porter la voix du peuple, sur le territoire national et à l'international. « Ces élections dépassent les échéances électorales : elles engagent l'avenir de la nation, sa souveraineté, sa cohésion et son unité », a-t-il conclu.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

INVESTISSEMENT

Plus de 21 000 projets enregistrés à fin mars 2026

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 21 000 projets d'investissement au 31 mars 2026, a indiqué son Directeur général, Omar Rekkache, qui a relevé la progression du rythme d'entrée des projets en phase de réalisation effective. M. Rekkache a précisé que ces projets, enregistrés depuis le premier novembre 2022 (date de l'entrée en activité de l'Agence), se répartissent entre projets locaux, projets étrangers et projets en partenariat avec des investisseurs étrangers. Le premier trimestre de l'année 2026 a vu l'enregistrement de 2 131 projets d'investissement, susceptibles de créer près de 59.000 emplois, a-t-il fait savoir lors de son passage sur la Télévision algérienne.

Ce bilan témoigne de la dynamique ascendante du climat des affaires en Algérie, a-t-il estimé, soulignant que le nombre croissant de projets à l'étude au niveau des guichets de l'Agence confirme cette tendance. Il a, dans ce contexte, rappelé que l'Agence accompagne les investisseurs dans la concrétisation effective des projets enregistrés, contribuant ainsi au renforcement de la souveraineté économique. Concernant l'avancement des projets, M. Rekkache a indiqué que, sur les 11 665 projets dont les porteurs ont déposé un état d'avancement conformément à la législation en vigueur, 6 240 projets sont entrés en phase de réalisation effective (54%) et 1 364 projets en phase de production.

S. N.

HYDROCARBURES

Lancement prochain du Forum des régulateurs africains

LE PRÉSIDENT de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amin Remini, a reçu hier le secrétaire général de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), Farid Ghezali. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des échanges et de la coopération autour de questions stratégiques liées au secteur énergétique. C'est ce qu'a indiqué l'ARH dans un communiqué.

Les discussions ont porté, entre autres, sur l'annonce du lancement prochain du Forum des régulateurs africains, une initiative destinée à favoriser les échanges entre les différentes autorités de régulation du continent.

A cette occasion, M. Remini a salué cette initiative, estimant qu'elle vise avant tout à harmoniser les règles ainsi que les meilleures pratiques dans le secteur des hydrocarbures à l'échelle du continent. Les deux parties ont, également, abordé plusieurs sujets d'intérêt commun, en particulier les missions de l'Autorité de régulation des hydrocarbures ainsi que son expertise en matière d'encadrement, de suivi et de contrôle des activités liées aux hydrocarbures.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière l'expérience développée par l'ARH dans ce domaine, ainsi que les perspectives de collaboration à l'échelle africaine. Lors de la rencontre, le secrétaire général de l'APPO a présenté un aperçu global des enjeux et des défis auxquels font face les marchés énergétiques, avec une attention particulière portée au contexte africain. Il a notamment évoqué les mutations en cours, les contraintes du secteur ainsi que les opportunités de coopération entre les producteurs.

Rim Boukhari

L'UNION PAR LE CONCRET

LE NOUVEAU PARADIGME ALGER-NOUAKCHOTT

Exploiter pleinement le potentiel existant dans divers secteurs, lever les contraintes opérationnelles et porter la coopération économique à la hauteur des relations historiques et politiques qui lient les deux pays, c'est ce qui est principalement attendu de la 20e Grande Commission mixte algéro-mauritanienne, dont les travaux au niveau des experts ont débuté à Alger. Les deux parties vont ainsi amorcer une nouvelle étape de coopération, selon l'expert Abderrahmane Hadef.

Alger et Nouakchott sont au rendez-vous du renforcement du partenariat multidimensionnel, mais surtout de la concrétisation d'un partenariat stratégique. Les experts des deux pays se sont mis au travail depuis avant-hier à Alger. Les délégations des deux pays passent en revue les relations de coopération et de partenariat mais aussi les moyens de les renforcer, avant de s'atteler à l'élaboration des projets d'accord et du procès-verbal de la session. Ces documents seront signés demain, lors d'une cérémonie coprésidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue mauritanien, Mokhtar Ould Diay.

Pour le consultant international en développement économique Abderrahmane Hadef, les deux parties vont amorcer une nouvelle étape de coopération, sachant que «les fondations d'un partenariat d'exception sont posées». Le relais doit être ainsi pris par les acteurs économiques et institutionnels, qui devront transformer cette vision en une réussite «concrète et irréversible», a précisé M. Hadef, dans sa déclaration au Jeune Indépendant.

«Nous sommes dans une approche allant de la vision à la concrétisation», a-t-il affirmé, précisant que «la 20e session de la Grande Commission mixte ne doit pas être une fin en soi mais le catalyseur d'une nouvelle dynamique de résultats».

Selon lui, la réussite de cet axe Alger-Nouakchott se mesurera à la réalité des chiffres, à savoir, le volume des échanges commerciaux, la mise en service des infrastructures et l'impact direct



Une nouvelle ère.

sur le développement des populations frontalières, notant que la tenue de cette 20e session s'inscrit dans un tournant décisif. «Loin d'être une simple formalité institutionnelle, ce rendez-vous témoigne d'une volonté politique commune de franchir un palier qualitatif, celui de passer d'une relation de bon voisinage à un partenariat stratégique multidimensionnel», a estimé le consultant international en développement économique.

TRANSFORMER LES ENGAGEMENTS EN FLUX RÉELS

Pour ce dernier, une question fondamentale s'impose : celle de savoir si le potentiel de coopération entre Alger et Nouakchott est enfin sur le point d'être pleinement libéré, après deux décennies d'échanges. Pour M. Hadef, si des avancées notables ont été enregistrées, le décalage entre les ambitions affichées et les réalités économiques appelle aujourd'hui à une accélération de la mise en œuvre opérationnelle. Il a, dans ce sens, signalé la nécessité de changer de paradigme, soulignant la stabilité historique des relations algéro-mauritaniennes, lesquelles, a-t-il signalé, ont connu un véritable point d'inflexion lors de la visite d'Etat du président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à Alger, en décembre 2021. «Ce sommet a acté une nouvelle doctrine, celle de transformer la proximité géographique en un moteur d'intégration économique», a indiqué le consultant en développement économique, affirmant que l'enjeu de cette 20e session réside dans la levée des contraintes opérationnelles pour transformer les engagements pris lors de la 19e session de 2022, avec la signature de 26 accords sectoriels, en flux économiques réels.

Interrogé sur les secteurs porteurs qui peuvent faire l'objet de partenariat renforcé entre les deux pays, M. Hadef a mis en avant quatre leviers d'une intégration durable. Il s'agit de l'énergie, des infrastructures, des mines, de l'industrie et de l'économie bleue. Le secteur de l'énergie est qualifié de «socle de la souveraineté partagée», selon le consultant, qui affirme que «l'interconnexion électrique entre les deux réseaux est une priorité». L'objectif, a-t-il ajouté, est de créer une synergie entre Sonelgaz et Somelec (Société mauritanienne d'électricité) pour favoriser la sécurité énergétique, mais aussi un transfert de savoir-faire technologique essentiel au développement des infrastructures locales.

Signalant le fait que le projet routier Tindouf–Zouerate (840 km) dépasse la simple dimension bilatérale, M. Hadef a également évoqué un autre levier de coopération dans le secteur des mines et de l'industrie, signalant «une complémentarité frappante» entre les deux pays. «La Mauritanie dispose de ressources minières massives, tandis que l'Algérie a consolidé une expertise industrielle dans la transformation. La coopération doit désormais viser la transformation locale (engrais, sidérurgie), rompant ainsi avec le modèle classique de l'extraction brute pour s'orienter vers une industrialisation partagée», a-t-il indiqué, signalant aussi la coopération dans le secteur halieutique ainsi que le renforcement des capacités humaines, notamment à travers des échanges académiques et la formation professionnelle.

Pour ce qui est de la portée et de l'impact du partenariat pour les deux parties, M. Hadef a estimé que «pour la Mauritanie, ce partenariat garantit un accès privilégié à une expertise technique et industrielle diversifiée», alors que pour l'Algérie, «il s'agit d'un axe majeur de sa profondeur stratégique vers l'Afrique de l'Ouest».

Lilia Aït Akli

REUNION DE L'OPEP+

L'Algérie et sept pays augmenteront leur production en mai

C'EST sans surprise que la réunion des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs alliés formant l'OPEP+ a débouché, hier, sur la décision d'opérer une augmentation de la production de l'or noir pour le mois de mai prochain. Une réunion qui s'est tenue dans un contexte fortement marqué par la hausse des prix et les tensions au Moyen-Orient, suite à la guerre américano-sioniste menée contre l'Iran depuis le 28 février dernier. L'Algérie voit ainsi son quota de production augmenter de 6 000 barils par jour, pour atteindre une production totale de 983 000 barils/j en mai. «A l'issue des échanges, l'Algérie et sept autres pays membres de l'alliance OPEP+ ont décidé, hier, d'une augmentation volontaire de leur production globale de 206 000 barils/jour en mai», a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette décision a été prise lors de la réunion de coordination des huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production de l'OPEP+, à laquelle a pris part l'Algérie aux côtés des représentants de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie.

Il apparait, ainsi, que plusieurs Etats du Golfe dont les infrastructures énergétiques ont été touchées par les frappes aériennes iraniennes, en riposte aux frappes américano-sionistes, ont pris part à la réunion de l'OPEP+. Après la décision d'une augmentation de leurs quotas de production, les pays de l'OPEP+ ont «réaffirmé leur engagement en faveur d'une coordination étroite», soulignant l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international, selon la même source.

Concernant les travaux de la 65e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), les représentants des pays membres dudit Comité, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela ainsi que le Kazakhstan et la Russie, ont procédé à l'évaluation du degré de conformité des pays OPEP+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de janvier et de février 2026.

A l'issue des travaux du JMMC, le Comité a «salué les efforts soutenus» des pays participants, tout en soulignant que le respect strict et continu des décisions collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international», est-il précisé dans le communiqué du ministère.

T. G.

APRÈS LES DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS

Prévision d'une production agricole en hausse

La campagne agricole en cours connaît une nette amélioration grâce aux pluies qui ont arrosé la quasi-totalité du territoire national, ce qui laisse présager une production satisfaisante, a indiqué hier le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia. Il a toutefois souligné que cette situation ne doit pas faire oublier la nécessité de réduire la dépendance aux aléas climatiques, en accélérant la transition vers une agriculture plus moderne et plus résiliente.


Sous de bons auspices.

L'Algérie fait face à des défis majeurs liés aux changements climatiques et aux mutations géopolitiques mondiales, a affirmé M. Djeribia, mettant toutefois en avant les efforts de l'État, qui a engagé des stratégies ambitieuses pour développer le secteur agricole et atteindre une sécurité alimentaire durable.

Dans ce contexte, Il a indiqué que l'agriculture constitue désormais un pilier de l'économie nationale, contribuant à hauteur d'environ 15 % au produit intérieur brut (PIB). Un niveau qui, selon lui, traduit l'importance croissante de ce secteur, notamment dans un contexte de réduction de la dépendance aux importations.

Le même responsable a précisé que l'Algérie couvre aujourd'hui près de 80 % des besoins nationaux en produits agricoles, après une longue période de forte dépendance extérieure. Des défis persistent néanmoins dans certaines filières stratégiques, telles que les céréales, le lait et les viandes, a-t-il regretté lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

Dans la filière céréalière, l'atteinte de l'autosuffisance reste étroitement liée aux précipitations, si la saison actuelle s'annonce prometteuse grâce aux précipitations, le responsable insiste sur la nécessité de développer des solutions durables, notamment à travers «l'irrigation complémentaire et l'intégration de technologies modernes», a-t-il précisé.

Dans ce sens, il a alerté sur les effets du changement climatique, marqués par la baisse du niveau des nappes phréatiques et la raréfaction des chutes de neige ces dernières années. «Autant de facteurs qui imposent une transformation en profondeur des pratiques agricoles», a-t-il recommandé. L'agriculture n'est plus une activité traditionnelle, mais un secteur scientifique exigeant des compétences qualifiées, a-t-il poursuivi, avant d'appeler à l'implication de jeunes profils et d'ingénieurs capables d'intégrer les innovations technologiques, telles que l'utilisation de drones pour le traitement et le suivi des cultures.

S'agissant de la souveraineté alimentaire, M. Djeribia a mis en avant la maîtrise des semences locales, rappelant que l'Algérie n'a pas importé de semences de blé depuis plus de 30 ans. Il a également évoqué le projet de création d'une banque génétique pour renforcer l'autonomie nationale dans ce domaine stratégique.

Concernant la mécanisation, il a indiqué que des efforts sont en cours pour moderniser les équipements agricoles. Selon lui, le secteur souffre encore d'un manque de main-d'œuvre qualifiée en mécanique agricole, ce qui engendre des pertes estimées à près de 30 % de la production, en raison du déficit en moyens et en encadrement.

Sur la question des prix, il a estimé que les agriculteurs ne peuvent en être tenus pour responsables, leur rôle se limitant à la production. Les dysfonctionnements observés relèvent plutôt des circuits de distribution, expliquant l'écart entre l'abondance des produits sur le terrain et leur coût élevé sur les marchés.

Dans cette optique, il a plaidé pour une réorganisation du marché et un renforcement du rôle des coopératives agricoles, notamment en matière de commercialisation et de stockage. Un nouveau décret serait en préparation pour soutenir cette orientation.

Il a également appelé à développer les activités de transformation et d'exportation afin d'assurer des revenus stables aux agriculteurs, en particulier en période de surproduction, comme c'est le cas dans la filière des agrumes, qui a atteint des niveaux records grâce aux techniques de plantation intensive. L'Algérie dispose, selon lui, d'un fort potentiel à l'export, notamment dans la filière des dattes, avec la variété «Deglet Nour» mondialement reconnue, ainsi que d'autres produits tels que l'abricot et la pomme de terre. Le principal défi demeure l'amélioration des circuits de commercialisation et l'accès aux marchés internationaux.

A ce propos, il a souligné l'extension des surfaces agricoles vers de nouvelles régions, notamment dans le Sud, ce qui renforce les capacités de production nationale. Cette dynamique nécessite toutefois un accompagnement renforcé, notamment en matière de stockage et de chaîne du froid, afin de garantir la stabilité du marché.

En outre, il a affirmé que l'objectif n'est pas d'atteindre une autosuffisance totale, mais bien une souveraineté alimentaire assurant l'indépendance de la décision nationale, appelant à poursuivre la modernisation du secteur à travers la science et la technologie.

Rim Boukhari

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Deux laboratoires mobiles lancés à Médéa

LA DIRECTION de l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa a acquis deux laboratoires mobiles équipés des technologies ultramodernes, des moyens qui lui permettront de renforcer ses capacités de surveillance et en matière d'analyse sur le terrain de la qualité de l'eau, a indiqué la cellule de communication de cet organisme public. «Les laboratoires mobiles permettent de garantir une intervention rapide et de mener avec une grande efficacité opérationnelle dans toutes les conditions afin de fournir une eau potable saine conforme aux normes de qualité exigées les plus élevées», est-il précisé de même source. L'ADE explique que cette dotation s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement et de modernisation de l'établissement et visant à développer les infrastructures et les équipements installés ainsi qu'à améliorer les performances techniques et de service. Ces actions s'effectuent conformément aux principes du service public et en réponse aux attentes des citoyens, est-il ajouté dans le même texte. Ce dernier ajoute que la cérémonie de remise des laboratoires mobiles s'est déroulée sous la supervision du directeur de la région d'Alger, en présence du directeur et des cadres de l'unité locale et des autorités locales. Par la même occasion, les responsables de l'ADE, accompagnés des autorités de la daïra de Berrouaghia et du directeur de l'hydraulique de la wilaya de Médéa, ont procédé à l'inauguration d'un centre de distribution et d'une agence commerciale à Berrouaghia. Ce qui, est-il souligné, constitue une étape importante dans les efforts déployés pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en eau et améliorer la qualité des services publics offerts aux citoyens, améliorer les conditions d'accueil de la clientèle et répondre au mieux à leurs préoccupations. Par ailleurs, la commune de Mezghena, au nord-est de Médéa, a bénéficié de nouveaux projets de développement couvrant plusieurs domaines, au titre de l'exercice 2026, a indiqué, hier, un responsable local à l'agence de presse officielle. Les nouveaux projets couvrent les secteurs de l'éducation, de l'énergie, des travaux publics, et celui de la jeunesse, dont les procédures administratives d'attribution des marchés sont en cours de finalisation, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Yakoub Laribi.

Nabil B.

UN ACCORD DE PARTENARIAT SIGNÉ AVEC SAMPO

Agrodrive opte pour le matériel agricole local

AGRODRIVE, filiale du groupe public des industries agroalimentaires Agrodiv, désormais chargée de la mécanisation agricole, va s'équiper en matériel agricole local, à la faveur de la signature d'un accord de partenariat entre l'entreprise de production de matériel de récolte SAMPO. En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le ministre le de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mehdi Oualid, a présidé, avant-hier, la cérémonie de signature de cet accord de partenariat entre les deux parties, visant l'acquisition de matériel agricole fabriqué localement. Le ministre a indiqué que cet accord permettra à Agrodrive d'acquérir du matériel agricole local, notamment des moissonneuses produites par l'entreprise SAMPO, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à confier la mécanisation agricole au Groupe Agrodiv. Le ministre a également souligné que cette nouvelle filiale, baptisée Agrodrive, a été récemment créée pour superviser la campagne de moisson-battage de l'année en cours. Il a ajouté qu'elle comprend six pôles régionaux, ainsi que plusieurs pôles au niveau des wilayas, mis en place dans les régions à forte vocation agricole. Dans ce cadre, El-Mehdi Oualid a indiqué que 560 moissonneuses et 1 800 tracteurs agricoles ont été mobilisés dans une première phase, précisant que ce parc sera renforcé ultérieurement. Il a estimé que la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025/2026 sera «sans aucun doute réussie», au vu des importantes précipitations enregistrées, ainsi que des quantités de semences et d'engrais distribuées aux agriculteurs, accompagnées d'un suivi technique. Il a ajouté que cette campagne sera menée de manière scientifique, précise, technique et numérique, grâce à la mise à disposition de moissonneuses et de centres de stockage des céréales, contribuant ainsi à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Lors de cette visite, le ministre a eu à visiter plusieurs centres et entreprises relevant de son secteur. Il a en effet inspecté le Centre algéro-italien d'innovation agricole, appelant à la modernisation de cette infrastructure qu'il a qualifiée d'acquis important pour la wilaya. Ce centre constitue un projet stratégique dédié à la formation et à la recherche, visant à soutenir les projets innovants et le transfert de technologies dans les domaines agricole et agroalimentaire, ainsi qu'à développer les partenariats entre l'Algérie et l'Italie, selon les explications fournies.

Le ministre a également visité l'Entreprise nationale de production de matériel de récolte SAMPO, spécialisée dans la fabrication de moissonneuses équipées des technologies les plus récentes, capables de récolter une superficie de 3,5 hectares par heure.

Il a salué les efforts importants déployés par cette entreprise publique pour la fabrication et le développement local des machines de récolte, contribuant ainsi à la promotion du secteur agricole. Yacine El-Mehdi Oualid a aussi inspecté l'entreprise privé de production de matériel agricole Famag-Sonalika, spécialisée dans le montage de tracteurs agricoles, avec une capacité de production de 5 000 unités par an.

Hamid B.

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Vaste campagne de sensibilisation à Oran

UNE VASTE campagne de sensibilisation et de prévention contre les dangers de la drogue a été lancée hier à Oran, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le programme national « DZ Young Leaders ». Organisée sur l'esplanade de la Bibliothèque Régionale, cette initiative citoyenne a réuni experts, psychologues et jeunes leaders pour engager un dialogue direct avec la population, affirmant ainsi la volonté des autorités publiques de placer la jeunesse au cœur de la lutte contre les fléaux sociaux.

L'esplanade de la Bibliothèque Régionale s'est transformée, le temps d'une journée, en un véritable carrefour d'échanges et de citoyenneté. Loin des discours formels, l'événement a privilégié une approche de proximité, donnant la parole en priorité aux membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse et aux spécialistes de la santé.

Sous les tentes dressées pour l'occasion, des psychologues de la direction de la Jeunesse et des Sports, appuyés par la cellule d'écoute et de prévention santé des jeunes ainsi que par les équipes de l'Office des Établissements de Jeunesse (ODEJ) de la wilaya d'Oran, ont animé des ateliers interactifs. L'objectif était clair : décortiquer les mécanismes de l'addiction, des causes sociales jusqu'aux séquelles psychologiques, tout en proposant des solutions concrètes pour une prise en charge précoce.

La force de cette mobilisation réside dans l'implication des « DZ Young Leaders ». Ces jeunes ambassadeurs ont su créer un pont de confiance avec leurs pairs, facilitant ainsi les confidences et les questions sur un sujet souvent marqué par le tabou.

En misant sur cette écoute active, les organisateurs ne se sont pas contentés d'alerter sur les risques : ils ont jeté les bases d'un réseau d'accompagnement durable et renforcé la confiance entre les jeunes et les institutions.

Au-delà du constat, cette campagne s'inscrit dans une stratégie globale de protection sociale. En ouvrant cet espace de dialogue, les institutions concernées réaffirment leur engagement à promouvoir une culture de l'écoute et de l'assistance psychologique de proximité, essentielle pour briser l'isolement des victimes.

Cette initiative à Oran n'est qu'un jalon d'un processus plus vaste. Elle reflète la détermination des pouvoirs publics à multiplier les actions de terrain pour encourager des comportements sains et responsables. L'enjeu final est de bâtir une génération de jeunes conscients et responsables, non seulement protégés des dérives, mais surtout capables de devenir des acteurs moteurs du développement et du progrès de la société.

D'Oran, Brahim Mazi

SÛRETÉ–IMPÔTS

Un partenariat clé pour traquer la fraude

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale des impôts (DGI), en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui. L'événement s'inscrit dans une dynamique de consolidation des passerelles entre institutions clés de l'État, destinée à mieux prévenir, détecter et traiter les fraudes.

Dans son intervention, Sayoud a déclaré que « cette convention constitue une avancée significative dans la consolidation du travail interinstitutionnel ». Il a également relevé l'importance « de renforcer les mécanismes de coopération entre les organes de l'État afin de faire face aux défis posés par la criminalité économique, dont les effets peuvent impacter la stabilité financière et la crédibilité des institutions ».

Ce rapprochement institutionnel œuvre ainsi à instaurer un mécanisme structuré d'échange d'informations entre les services fiscaux et les services de sécurité. L'enjeu consiste à exploiter de manière optimale les données disponibles afin de mieux cerner les flux financiers, identifier les anomalies et repérer les comportements suspects susceptibles de relever d'infractions économiques.

Dans un contexte marqué par l'évolution des pratiques frauduleuses, souvent caractérisées par leur complexité et leur capacité à se dissimuler dans des circuits économiques formels et informels, la coopération entre la DGSN et la DGI apparaît comme un levier essentiel. Elle permet d'articuler les compétences techniques de l'administration fiscale avec les capacités opérationnelles des services de sécurité, dans une logique de complémentarité fonctionnelle. L'objectif poursuivi étant double. Il s'agit, d'une part, d'améliorer la détection précoce des irrégularités grâce à un meilleur partage des informations, et, d'autre part, de renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain en facilitant la coordination entre les différentes structures concernées. Cette approche intégrée doit contribuer à accélérer les procédures et accroître la pertinence des actions engagées.

En outre, cet accord reflète une orientation stratégique œuvrant à améliorer la gouvernance économique. En facilitant l'accès à une information fiable et en favorisant son exploitation conjointe, il contribue à réduire les zones d'opacité qui peuvent être exploitées pour contourner les obligations fiscales ou dissimuler des activités illicites. La mise en œuvre de cette convention devrait également permettre une meilleure anticipation des risques, en rendant possible une lecture plus fine des dynamiques économiques et des flux financiers. Cette capacité d'analyse renforcée constitue un atout majeur pour adapter les réponses des pouvoirs publics et cibler plus efficacement les interventions.



Prévenir pour détecter les fraudes.

Sur le plan opérationnel, la coopération entre la DGSN et la DGI devrait se traduire par une coordination plus étroite dans le traitement des dossiers, ainsi que par une exploitation plus rapide des informations échangées. Cette synergie est appelée à produire des effets concrets en matière de lutte contre la fraude, notamment en ce qui concerne la traçabilité des opérations financières et la détection des schémas complexes.

Cette convention s'inscrit ainsi dans une vision globale de modernisation de l'action publique fondée sur la coopération, l'efficacité et l'optimisation des ressources. Illustrant une approche où la lutte contre la criminalité économique ne repose plus sur des interventions isolées, mais sur une dynamique collective, articulée autour d'objectifs communs et d'outils partagés.

Sihem Bounabi

EMPLOI

L'État mise sur les incitations fiscales

POUR LUTTER contre le chômage, le gouvernement renforce son appui au secteur économique. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a dévoilé de nouvelles mesures incitatives destinées à dynamiser l'emploi durable. Ce dispositif encourage les entreprises publiques et privées à recruter les bénéficiaires de l'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). L'objectif est de transformer les contrats précaires en emplois permanents grâce au mécanisme des contrats de travail aidés (CTA).

Ces dispositions reposent principalement sur des allègements fiscaux et sociaux pour les employeurs recrutant ces profils. En complément, l'État s'engage à cofinancer les salaires des recrues sur une période de trois ans, via le dispositif des contrats de travail aidés (CTA).

En réponse à une question parlementaire du député Ramdhani Tayeb, le ministre a apporté des éclaircissements sur l'intégration des bénéficiaires des mécanismes d'aide à l'insertion professionnelle. Il a précisé que ces dispositions s'inscrivent dans une stratégie de promotion de l'emploi durable, visant à faciliter l'accès à des postes permanents, tout en assurant la protection des droits financiers des travailleurs. Institué par le décret exécutif n°08-126 du 19 avril 2008, le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle vise principalement à renforcer l'employabilité des jeunes primo-demandeurs d'emploi. Il leur permet d'acquérir une première expérience professionnelle et de développer des compétences pratiques facilitant leur intégration dans le monde du travail. Dans ce cadre, Abdelhak Saihi a rappelé que l'État a engagé, ces dernières années, un processus d'intégration progressive des bénéficiaires en activité, notamment à travers le décret exécutif n°19-336 du 8 décembre 2019.

Ce texte prévoit l'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale occupant des postes jusqu'au 31 octobre 2019, aussi bien dans les administrations publiques que dans le secteur économique public, selon les règles en vigueur.

Toutefois, face à la saturation du secteur administratif, les autorités ont opté pour une réorientation vers le secteur économique, considéré comme le principal moteur de création d'emplois. Le ministre a ainsi souligné que le secteur économique, en raison de sa capacité d'absorption plus importante, constitue désormais le levier privilégié pour assurer l'insertion durable des jeunes. L'intégration dans ce secteur s'effectue notamment à travers des contrats de travail aidés (CTA), des contrats à durée indéterminée conformes à la législation du travail. Le ministre a ajouté que, pour encourager les secteurs économiques public et privé à adopter ce type de contrat, lequel est à durée indéterminée et dûment constitué selon la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, des mesures incitatives spécifiques ont été introduites. Celles-ci prévoient une contribution de l'État au salaire du bénéficiaire pendant trois ans, ainsi qu'une réduction des charges fiscales et parafiscales, conformément à la législation en vigueur. Il a également précisé que ces mesures s'inscrivent dans la démarche des pouvoirs publics visant à accompagner les entreprises dans le recrutement de la jeune main-d'œuvre. L'objectif est d'offrir des mécanismes flexibles alliant soutien étatique et promotion de l'emploi permanent, favorisant ainsi la stabilité professionnelle et l'insertion sur le marché du travail, tout en respectant les cadres réglementaires établis.

Lynda Louifi

GUERRE EN IRAN

Les États-Unis auraient perdu au moins sept avions

Les États-Unis auraient perdu au moins sept avions depuis le début de la guerre en Iran, selon CNN Au moins sept avions de l'armée de l'air américaine ont été perdus au cours de la guerre avec l'Iran, selon les estimations de CNN basées sur des données fournies par l'armée et diverses sources.



Parmi les dernières pertes figurent un chasseur F-15 et un avion d'attaque au sol A-10 Thunderbolt II. Le chasseur a été abattu en Iran, tandis que l'avion d'attaque a pris feu au cours d'une opération de recherche du pilote. En outre, la chaîne américaine recense cinq autres cas de pertes aériennes américaines. Parmi celles-ci, trois chasseurs F-15 abattus le 2 mars par les moyens de défense aérienne koweïtiens à la suite d'un « tir ami », un avion ravitailleur KC-135, qui s'est écrasé le 12 mars, ainsi qu'un avion de détection et de contrôle radar à longue portée E-3 Sentry, détruit sur la base Prince Sultan en Arabie saoudite le 27 mars. L'article ne mentionne aucun commentaire officiel du Pentagone concernant le nombre total de pertes auquel fait référence CNN. Les avions américains que les États-Unis ont eux-mêmes détruits en Iran valaient 100 millions de dollars chacun, rapporte le Wall Street Journal. Selon le journal américain, les responsables n'ont pas précisé pourquoi les MC-130J se sont retrouvés « en difficulté » : ces appareils sont équipés de capteurs de pointe pour se protéger contre les moyens de défense aérienne, y compris les systèmes à guidage thermique. Dans le même temps, des images supposées montrer les avions américains détruits sont publiées sur les réseaux sociaux. Les pertes subies par l'aviation américaine dans le conflit avec l'Iran sapent les déclarations annonçant une victoire imminente des États-Unis et accentuent les risques politiques pour le président Donald Trump, rapporte Bloomberg, citant des sources. Le 3 avril, les forces iraniennes ont abattu un chasseur américain F-15E ainsi qu'un avion d'attaque A-10 Warthog. Ces incidents, indique l'article, se sont produits quelques jours après les déclarations de Donald Trump sur la domination totale des États-Unis dans l'espace aérien iranien. Cependant, ces pertes ont remis en question sa rhétorique sur la victoire effective dans la guerre contre Téhéran. Ainsi, l'ancien membre républicain du Congrès Adam Kinzinger estime qu'il sera désormais beaucoup plus difficile pour Donald Trump de convaincre les Américains que l'Iran est complètement anéanti. Selon lui, cette situation porterait un coup politique au locataire de la Maison Blanche, renforçant les critiques de ses opposants, qui considèrent la décision de déclencher la guerre comme irréfléchie. Une source de Bloomberg souligne le caractère contradictoire des déclarations du président américain, critiquant la rhétorique musclée et les signaux changeants de Washington. Selon elle, la guerre est déjà devenue un problème politique pour lui et le Parti républicain, et les revirements du président lui-même, qui annonce d'un côté la fin prochaine du conflit tout en menaçant de nouvelles frappes de l'autre, créent des risques supplémentaires. Un autre interlocuteur de Bloomberg souligne la similitude avec la situation qui a entouré le retrait des troupes américaines d'Afghanistan sous Joe Biden. Selon lui, Donald Trump pourrait faire face à des conséquences politiques similaires, car la perte de cet avion remet en question sa compétence aux yeux des électeurs. Le président américain Donald Trump a de nouveau proféré des menaces à l'encontre de l'Iran, exigeant l'ouverture du détroit d'Ormuz. « Mardi sera le Jour des centrales électriques et le Jour des ponts, tout d'un seul coup, en Iran. Il n'y aura rien de comparable !!! Ouvrez ce p*** de détroit, bande de c***, ou vous allez vivre en enfer, VOUS ALLEZ VOIR ! », a-t-il écrit sur son réseau social Truth Social.

R. I.

Téhéran capable de remettre en état ses infrastructures en quelques heures

L'IRAN parvient à remettre en service certains sites touchés quelques heures après des frappes menées par les États-Unis et Israël. Dans le même temps, les services américains indiquent ne pas pouvoir établir avec précision le nombre d'équipements détruits, l'utilisation de leurres rendant toute estimation incertaine. L'Iran serait en mesure de rétablir rapidement une partie de ses installations militaires après les frappes menées par les États-Unis et Israël, rapporte le New York Times (NYT), en s'appuyant sur des analyses du renseignement américain. D'après le quotidien américain, des équipes iraniennes interviennent directement sur les sites touchés, en particulier sur des infrastructures souterraines comme des bunkers et des silos de missiles. Ces installations sont ensuite remises en service en quelques heures, malgré les bombardements. Dans le même temps, le NYT souligne les difficultés rencontrées par les services de renseignement américains pour évaluer précisément l'impact réel des frappes. En effet, l'armée iranienne utiliserait des dispositifs de leurre, rendant complexe l'identification des équipements effectivement détruits. Cette stratégie empêche également d'estimer avec certitude le niveau actuel du potentiel militaire du pays. L'Iran conserve la capacité d'utiliser son arsenal de missiles Par ailleurs, des responsables américains ayant eu accès à ces rapports estiment que l'Iran conserve la capacité d'utiliser son arsenal de missiles. Celui-ci pourrait être mobilisé pour mener des frappes contre des cibles en Israël ainsi que dans d'autres pays de la région. Le 28 février dernier, les États-Unis et Israël ont lancé des frappes contre l'Iran en avançant notamment comme objectif d'empêcher Téhéran de « se doter de l'arme nucléaire ». Toutefois, même des responsables américains de haut niveau ont à plusieurs reprises déclaré ne disposer d'aucun élément indiquant une telle intention de la part de l'Iran. En réponse, ce dernier a mené des attaques visant des cibles liées aux États-Unis et à Israël, y compris des bases militaires situées dans d'autres pays de la région, ainsi que des infrastructures énergétiques.

R. I.

VISA, MASTERCARD ET DONALD TRUMP

Le Royaume-Uni redoute un black-out du système bancaire

LONDRES redouterait qu'un Trump vexé puisse un jour couper Visa et MasterCard, provoquant files d'attente, paiements bloqués et panique générale. Ainsi, le Royaume-Uni, si fier de son monde sans cash, découvre soudain qu'un peu d'argent liquide n'a peut-être rien d'une relique, selon le Daily Mail. Le Royaume-Uni vivrait au bord de l'apocalypse monetaire : il suffirait qu'un Donald Trump d'humeur ombrageuse coupe Visa et MasterCard, et la Grande-Bretagne se retrouverait a faire la queue pour retirer quelques billets, rapporte le Daily Mail. Le média britannique explique que plusieurs des plus grandes banques britanniques, parmi lesquels Barclays, Lloyds, NatWest et Nationwide, auraient déjà discuté d'une alternative nationale, un système de paiement « souverain » capable d'encaisser plus de 30 milliards de transactions par carte par an, soit environ 1 000 milliards de livres. Autrement dit, Londres découvre soudain qu'il est peut-être imprudent de confier l'oxygène de son commerce quotidien à deux réseaux américains. Le Daily Mail note également que le Royaume-Uni est devenu l'une des économies les moins attachées au cash. Près de 95 % des paiements par carte passent par Visa et MasterCard. Si ces réseaux étaient bloqués, les terminaux sans contact cesseraient de fonctionner dans les magasins, les restaurants, les stations-service et bien d'autres lieux encore. Les achats en ligne, les abonnements récurrents et une grande partie des services du quotidien seraient aussitôt perturbés. Le média imagine alors un scénario d'une inquiétante simplicité : une ruée vers les distributeurs, des files qui s'allongent, des billets qui s'épuisent, des commerces à l'arrêt, des PME privées de revenus, des chaînes logistiques paralysées. Même l'accès aux espèces deviendrait incertain, de nombreux distributeurs dépendant eux aussi de ces réseaux pour authentifier les cartes. Dans cette projection, il ne s'agirait plus d'un simple incident technique, mais d'une désorganisation profonde — comme si l'ensemble du système économique pouvait, du jour au lendemain, cesser de fonctionner. Le scénario n'est pas présenté comme une pure fantaisie. L'auteur rappelle qu'en 2022, sous Joe Biden, Visa et MasterCard avaient suspendu leurs opérations en Russie. Il cite aussi la panne géante de Visa en Europe, en juin 2018 : pendant quelques heures, des millions de transactions avaient échoué, laissant des clients bloqués aux caisses, dans les restaurants ou à la pompe. Le Daily Mail en tire une morale : quelques heures de chaos ont suffi à semer la pagaille, alors imaginons plusieurs jours, ou pire. La comparaison avec la Russie sert aussi d'avertissement. Après les sanctions liées au rattachement de la Crimée en 2014, Moscou avait développé son propre système, MIR, ce qui avait permis de maintenir les paiements à l'intérieur du pays. Le Royaume-Uni, lui, n'a pas d'un tel filet de sécurité. Et c'est bien ce qui semble faire trembler la finance britannique : non pas une guerre ouverte, mais un banal bouton OFF, version Maison Blanche.

R. I.

BOUIRA

Les barrages débordent, l'eau potable assurée pour l'été

LA WILAYA de Bouira se prépare à traverser l'été sans stress hydrique. Les récentes pluies et chutes de neige, exceptionnellement abondantes depuis fin mars, ont permis un remplissage historique des trois barrages en exploitation, offrant un répit aux autorités et aux habitants.

Le barrage Koudiat Acrdoune, situé à Malla sur les hauteurs de Lakhdaria, affiche désormais 82 millions de mètres cubes d'eau stockée. Deuxième plus grand réservoir du pays après Beni Haroun à Mila (680 millions de mètres cubes), Koudiat Acrdoune alimente en eau potable plus de 500 000 habitants répartis sur plusieurs wilayas : Bouira, Tizi Ouzou, Alger, M'sila et Médea. Selon la direction de l'hydraulique, ces apports garantissent une distribution équitable et continue durant toute la saison estivale.

Le barrage de Tilesdit, à l'est de Bouira, a lui aussi vu son volume augmenter, avec près de 59 millions de mètres cubes stockés sur une capacité totale de 165 millions. Ses eaux approvisionnent plusieurs communes de l'est de la wilaya et irriguent les plateaux agricoles d'El Esnam. La fonte des neiges et les crues continuent d'alimenter le réservoir, renforçant sa capacité.

Enfin, le barrage de Oued Lakhal, historiquement dédié à l'irrigation, a vu ses réserves augmenter de 12 millions de mètres cubes, permettant d'étendre son rôle dans l'alimentation en eau potable.

A. D.

OULED DJELLAL

Belmehdi inaugure de nouvelles structures religieuses

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a marqué samedi sa visite dans la wilaya d'Ouled Djellal par l'inauguration et l'inspection de plusieurs structures stratégiques relevant de son secteur.

Le ministre a inauguré le nouveau siège de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, le premier du genre parmi les dix wilayas nouvellement créées. Selon M. Belmehdi, cette infrastructure illustre la volonté des pouvoirs publics de renforcer ces wilayas à travers des équipements modernes. Le siège, réalisé en 10 mois pour un montant de 200 millions DA, dispose de plus de 30 bureaux, d'une salle de réunions et d'un logement d'astreinte, offrant ainsi de meilleures conditions d'accueil aux citoyens et aux fonctionnaires, tout en assurant une prestation améliorée des services.

Le ministre a également inspecté le projet de construction de la mosquée pôle de la ville et procédé à la remise d'aides financières à trois mosquées de la wilaya.

Dans le cadre de sa visite, Youcef Belmehdi a présidé l'ouverture de la première édition d'un colloque national sur "Khaled ibn Sinane El Absi", sous le slogan « Essolh Kheïr » (« la conciliation est préférable »). La rencontre a réuni universitaires et cheikhs de zaouïas de plusieurs wilayas et a abordé des thématiques majeures telles que la conciliation à la lumière de la jurisprudence islamique, la diplomatie de conciliation dans le Saint Coran, la conciliation dans la sunna, ainsi que le rôle de la médiation dans la sécurité familiale et sociétale.

Enfin, le ministre a présidé l'ouverture d'une formation destinée aux futurs hadjis, renforçant ainsi l'accompagnement spirituel et éducatif des citoyens.

R. R.

RÉHABILITATION URBAINE À MASCARA

Le wali met la pression

Un coup d'accélérateur aux travaux d'aménagement urbain a marqué l'agenda du Wali de Mascara, Fouad Aissi, en déplacement avant-hier dans la commune de Tighennif.



Priorité à la qualité technique et au respect des délais : le responsable a inspecté plusieurs projets structurants visant à désenclaver et moderniser les quartiers populaires. Une visite de terrain complétée par un geste de soutien fort envers les sportifs aux besoins spécifiques, symbolisant l'engagement de l'État pour un développement local inclusif.

La journée a débuté sous le signe de la solidarité. Accompagné des autorités locales et du directeur de la jeunesse et des sports, M. Aissi s'est d'abord rendu au siège du club sportif amateur de Tighennif. Ce moment d'échange avec les athlètes aux besoins spécifiques a permis au chef de l'exécutif de saluer la détermination de ces sportifs qui font la fierté de la région.

Au-delà des encouragements verbaux, le wali a insisté sur l'engagement de la wilaya à offrir des structures adaptées, rappelant que l'inclusion par le sport constitue un axe majeur de la politique nationale de solidarité et d'intégration sociale.

Une fois ce volet clos, la délégation a pris la direction des chantiers pour une inspection rigoureuse des infrastructures de base. Premier point d'arrêt : le quartier El Baradei. Sur place, l'heure est aux finitions. Ce projet d'envergure, qui englobe le bitumage des routes, l'installation de l'éclairage public et la modernisation du réseau d'assainissement, entre dans sa phase finale.



Bien que le taux d'avancement soit jugé satisfaisant, le wali n'a pas manqué de rappeler aux entreprises de réalisation l'exigence de qualité, prônant une conformité absolue aux standards techniques en vigueur.

Le périple s'est poursuivi vers la cité Chorif (438 Logements), un autre point névralgique de cette stratégie de rénovation. Ici aussi, l'accent a été mis sur l'esthétique urbaine et la fonctionnalité des aménagements extérieurs.

Face aux responsables de projets, les directives ont été claires, à savoir optimiser la coordination entre les différents secteurs pour éviter les retards et assurer une livraison rapide aux citoyens. Sur place, le responsable a ainsi ordonné une accélération de la cadence par le renforcement des moyens humains et matériels, faisant de la qualité technique une priorité absolue pour le bitumage et l'éclairage.

Il a également instruit les services engagés à agir en parfaite synergie pour lever les réserves techniques sans délai, tout en insistant sur la netteté impeccable des abords du projet avant sa livraison finale.

Brahim Mazi

NARCOTRAFIQUANTS ET LES GANGS DE QUARTIER

Coup de filet majeur à Oran

UN COUP de filet de grande envergure a été opéré hier par les services de sécurité dans la wilaya d'Oran, portant un coup dur à la criminalité sous toutes ses formes. Entre la saisie spectaculaire de près de 3 kg de cocaïne et 2 kg de kif traité par la brigade mobile des douanes, et le démantèlement par la sûreté de daïra de Bethioua d'un gang de quartier armé, les forces de l'ordre réaffirment leur contrôle sur le terrain. Quinze individus ont été neutralisés lors de ces interventions musclées, illustrant une coordination sécuritaire sans faille pour la protection des citoyens et de la santé publique.

L'opération la plus marquante a été menée par la brigade mobile de l'Inspection des divisions des douanes d'Oran-Extérieur. Agissant en parfaite coordination avec un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP), les douaniers ont intercepté une cargaison de drogues dures et de produits psychotropes d'une valeur considérable.

Selon un communiqué de la direction de ce corps constitué, le bilan de cette saisie fait état de 02,959 kg de cocaïne, 01,970 kg de kif traité, ainsi qu'une quantité astronomique de comprimés : 28 800 unités de Prégabaline (300 mg) et 423 004 comprimés d'Ecstasy.

Outre la drogue, la même source indique que les enquêteurs ont mis la main sur huit véhicules de tourisme et une motocyclette servant au transport de ces substances. Huit individus impliqués dans ce réseau de narcotrafic ont été interpellés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turk.

Parallèlement à cette lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la sûreté de daïra de Bethioua ont porté un coup d'arrêt définitif aux agissements d'une bande de quartier qui perturbait la quiétude des résidents. Intervenant suite à une violente rixe entre deux groupes rivaux, les unités opérationnelles de la police ont quadrillé le secteur pour rétablir l'ordre. Cette intervention rapide a permis l'identification et l'arrestation de sept membres du gang. Lors des perquisitions, un véritable arsenal d'armes blanches, de divers calibres et types, a été saisi. Après finalisation des procédures d'usage, les mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'Arzew, où ils ont fait l'objet d'un mandat de dépôt.

Brahim Mazi

LES INFIRMIÈRES DU MAQUIS, HÉROÏNES DE L'OMBRE

« Hadda », l'autre front de la guerre, projeté en avant-première

Le long métrage «Hadda» du réalisateur Ahmed Riad a été présenté samedi soir à Alger en avant-première nationale, imposant d'emblée un regard singulier sur la Guerre de libération nationale. À rebours des récits classique traitant du volet militaire, le film explore le role des infirmières engagées dans le maquis, souvent discrètes mais essentielles pour la lutte. Inspiré du témoignage «Six ans au maquis» de la moudjahida Yamina Cherrad Bennaceur, le film restitue, à travers le personnage de Hadda, la réalité d'un engagement double, à la fois patriotique et humanitaire, dans des conditions extrêmes.



Ce premier long métrage de fiction de Ahmed Riad s'inscrit dans une dynamique récente du cinéma algérien visant à revisiter la mémoire nationale à travers des récits incarnés et accessibles. Récompensé lors du Festival international du film d'Alger 2025, «Hadda» a déjà suscité un écho favorable, notamment sur les réseaux sociaux où plusieurs spectateurs saluent la justesse de l'interprétation et la mise en lumière d'un rôle féminin longtemps sous-documenté dans l'historiographie visuelle de la guerre. Tourné entre Constantine et Skikda, le film bénéficie également d'un ancrage territorial fort, renforçant sa portée mémorielle.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun, le long métrage de 76 mn produit par «Tayda Films» avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, rend ainsi hommage au combat des femmes infirmières-héroïnes, opérant souvent dans l'ombre durant la guerre de libération (1954-1962). Servi par une pléiade de comédiens à l'image de Hamid Mesbah, Louisa Nehar et Hamza Hamoudi, le film met en scène l'histoire de Hadda, personnage principal rendu par Lydia Larini, selon un scénario écrit par Hayat Younsi inspirée du récit-témoignage de Yamina Cherrad Bennaceur, survivante de la première promotion d'infirmières ayant rejoint le maquis.

Le film se déroule au cœur des montagnes du Nord Constantinois où Hadda a choisi d'élire domicile dans une cabane abandonnée qu'elle a transformée en refuge pour y soigner les moudjahidines blessés. En plus des soins prodigués, elle donne également des cours de secourisme aux jeunes femmes, et assure la liaison entre les villages et les fronts de combat.

Doublement engagées pour la cause nationale et le devoir humanitaire, ces infirmières menaient leur combat dans les règles de la discrétion, indispensable à la réussite de leur mission humanitaire et garantir la sécurité des soignantes et des blessées.

Le réalisateur a indiqué que le film «Hadda», son premier long métrage fiction, mise sur une «approche artistique divertissante» qui relate par le cinéma des faits marquants de l'histoire de l'Algérie à travers une fiction historique, brillamment servie par des acteurs talentueux».

«Hadda», salué par le public, sortira en salles en Algérie à partir du 10 avril prochain, selon le réalisateur.

A l'issue de la projection, la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Mme Ayaichia Nacira, représentant la ministre de la Culture et des Arts, a rendu hommage à la moudjahida Yamina Cherrad Bennaceur, 90 ans, présente à l'avant-première de ce film qui retrace son parcours d'infirmière durant le combat libérateur.

A. B. / Agence

PLUS DE 450 RECETTES POUR CARTOGRAPHIER UN PATRIMOINE

«L'art culinaire à travers l'Algérie» réédité, 50 ans après

CINQUANTE ANS après sa première parution, «L'art culinaire à travers l'Algérie» de Zineb Sekelli fait son retour dans une édition bilingue (français-arabe), enrichie et illustrée, se plaçant ainsi comme ouvrage fondateur sur la gastronomie nationale.

Réédité par Al-bayazin, ce livre de référence rassemble plus de 450 recettes issues des différentes régions du pays, offrant un panorama dense et structuré du patrimoine culinaire algérien. Au-delà de la diversité des plats, des spécialités emblématiques aux préparations familiales, l'ouvrage documente également les savoir-faire liés à la conservation traditionnelle des aliments et témoigne d'une mémoire culinaire façonnée par les territoires, les saisons et les usages sociaux.

Scindé en sept chapitres, le livre de 495 pages offre ainsi un voyage à travers le patrimoine culinaire algérien, riche en mets et spécialités.

Parmi les plats incontournables, figurent «Lham lahlou», «El qadi oua djmaatou» (Poulet garni), M'touem, Tikerbabin (Boulettes de semoule), chorba Mkatfa, Hrira, M'dechecha, Berkoukes (Soupe de plombs), kouirat sardine (croquettes de sardines), bouraks (Chaussons), Maadnoussia (plat d'agneau persillé) ou encore Tchekchouka.

L'ouvrage dévoile également les recettes de plats authentiques comme Dolmas, Karentita, Tadjines, Rechta, Mloukhiya, ou encore M'touem (boulettes de viande hachée au cumin) et le couscous, ce plat diversement confectionné en Algérie et inscrit par l'Unesco, en 2020, dans sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

LA BAKLAWA, EMBLÈME D'UN SAVOIR-FAIRE PÂTISSIER

Dans le chapitre consacré aux pâtisseries, pains, crèmes et glaces, l'ouvrage dévoile le secret de recettes de pâtisserie familiale réussies, notamment «Baklawa» (Feuilles aux amendes), Tamina, Samsa, Baghrir (Crèpes épaisses), Ftira (Sablés glacés), Sfendj, Khoubz ftir, Kalb louz, bradj, ghribia, Tcharak, Makrout louz ou encore Mchewek.

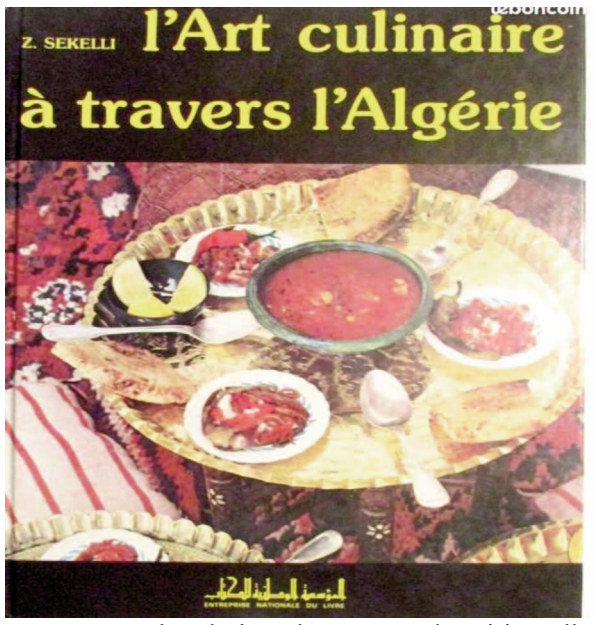
Dans la dernière partie, l'ouvrage recueille recettes de confitures et sirops de fruits, ainsi que les méthodes traditionnelles de conservation de viande (Qedid) et de fruits et légumes comme les olives, raisins, figues, tomates, petits pois, poivrons et piments, ingrédient de base de la fameuse «Hrissa», purée de piments piquants.

Cinquante ans après sa publication, «L'art culinaire à travers l'Algérie», ouvrage publié pour la première fois en 1973 par la SNED, marque une époque et inspire des générations de passionnés de cuisine algérienne, riche en plats du terroir aux recettes familiales.

À l'heure où la valorisation du patrimoine immatériel s'impose comme un enjeu culturel, cette réédition remet en circulation une somme essentielle, à la fois archive, guide pratique et manifeste pour la préservation de l'identité gastronomique algérienne.

Aussi, à travers cet ouvrage, «c'est toute la diversité de la cuisine algérienne qui s'exprime (...), de mémoire et d'identité», a noté l'éditeur qui a qualifié le livre de Zineb Sekelli de «véritable ambassadeur du tourisme culturel et gastronomique en Algérie».

Née le 7 avril 1935 à Alger, Zineb Sekelli était la première cheffe femme algérienne. Auteure, propriétaire de restaurant et membre du jury de concours de cuisine, elle s'est engagée pour la valorisation de la diversité du patrimoine culinaire algérien.



Elle est décédée en 2024 après une vie consacrée à préserver l'art culinaire et à transmettre aux générations futures les recettes qu'elle a précieusement recueillies dans son ouvrage.

A. B. / Agence

LIGUE 2 AMATEUR (25E JOURNÉE)

La JS El-Biar aux portes de la Ligue 1

La JS El-Biar a fait un pas de géant vers l'accession en Ligue 1 professionnelle, en battant le CR Témouchent (1-0), pour le compte de la 25e journée du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, au moment où dans le groupe Centre-Est, l'US Chaouia s'est hissée à la 2e place derrière le CA Batna après son large succès face au CR Béni Thour (4-0), profitant au passage de la lourde défaite de l'US Biskra à Annaba (3-0).



Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, la JS El-Biar, a consolidé sa position en s'imposant à domicile face au CR Témouchent (1-0), portant son capital à 61 points et faisant un pas supplémentaire vers une accession historique. En revanche, son dauphin, l'USM El Harrach, a marqué le pas en enregistrant sa première défaite depuis le mois d'octobre dernier (ndlr : défaite face à la JSEB, 0-1), face au RC Arbaâ (2-0), un résultat qui relance la course au maintien pour cette dernière formation. De son côté, le RC Kouba a réalisé une bonne opération en allant battre le NA Hussein Dey (1-0), se hissant à la quatrième place avec 46 points, tandis que l'ASM Oran a poursuivi sa belle dynamique, vendredi, en dominant difficilement le GC Mascara (3-2), confortant ainsi sa troisième position (49 pts). Dans les autres rencontres, la JS Tixeraïne a pris le meilleur sur le WA Mostaganem (2-0), alors que le WA Tlemcen et le CRB Adrar se sont neutralisés (1-1). La JSM Tiaret et le MC Saïda n'ont pas réussi à se départager (0-0). Enfin, l'US Béchar Djedid, lanterne rouge, s'est imposée à la surprise générale mercredi dernier sur le terrain de l'ESM Koléa (3-1). Une précieuse victoire, synonyme d'espoir dans la course au maintien. Dans le groupe Centre-Est, le leader, le CA Batna, a été surpris en déplacement par le NC Magra (2-1), mais conserve néanmoins les commandes avec 51 points, devant l'US Chaouia, qui a profité de l'occasion pour réduire l'écart à une unité après sa large victoire face au CR Béni Thour (4-0). L'US Biskra, autre prétendant à l'accession, a subi un sérieux revers sur le terrain de l'USM Annaba (3-0), ce qui lui coûte sa deuxième place au profit de l'US Chaouia. Le MO Béjaïa a également frappé fort en s'imposant largement face au NRB Teleghma (4-0), rejoignant la JSD Jijel à la quatrième position (47 pts), cette dernière ayant dominé le NRB Béni Oulbane (3-0). Plus bas au classement, le MSP Batna a assuré l'essentiel face au HB Chelghoum Laïd (2-0), quasiment condamné à la relégation, tandis que la JS Bordj Menaïel s'est imposée face au MO Constantine (3-0). Enfin, l'AS Khroub et l'IB Khemis El Khechna se sont quittés sur un score de parité (1-1) dans un duel direct pour le maintien. Au terme de cette journée, le CA Batna (51 pts) reste en tête, suivi de près par l'US Chaouia (50 pts) et l'US Biskra (49 pts), dans une lutte serrée pour l'accession qui s'annonce palpitante. En bas de tableau, le HB Chelghoum Laïd (3 pts) semble irrémédiablement condamné à la relégation, alors que la bataille pour le maintien reste indécise pour plusieurs formations.

NC Magra - CA Batna	2-1
MSP Batna - HB Chelghoum Laïd	2-0
USM Annaba - US Biskra	3-0
NRB Béni Oulbane - JSD Jijel	0-3
NRB Teleghma - MO Bejaia	0-4
US Chaouia - CR Béni Thour	4-0
JS Bordj Menaïel - MO Constantine	3-0
AS Khroub - IB Khemis El Khechna	1-1

Classement :	Pts	J
1). CA Batna	51	25
2). US Chaouia	50	25
3). US Biskra	49	25
4). MO Béjaia	47	25
—). JSD Jijel	47	25
6). USM Annaba	46	25
7). NC Magra	36	25
8). NRB Teleghma	35	25
9). MO Constantine	31	25
10). CR Béni Thour	29	25
11). NRBB Oulbane	27	25
12).JSB Menaiel	26	25
—). MSP Batna	26	25
14). AS Khroub	25	25
15). IBK El-Khechna	18	25
16). HBC Laïd	3	25.

ESM Koléa - US Béchar Djedid	1-3
ASM Oran - GC Mascara	3-2
JS El Biar - CR Témouchent	1-0
JS Tixeraïne - WA Mostaganem	2-0
NA Hussein Dey - RC Kouba	0-1
WA Tlemcen - CRB Adrar	1-1
JSM Tiaret - MC Saïda	0-0
RC Arbaâ - USM El Harrach	2-0

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	61	25
2). USM El Harrach	52	25
3). ASM Oran	49	25
4). RC Kouba	46	25
5). CR Témouchent	44	25
6). ESM Koléa	36	25
7). JSM Tiaret	35	25
8). NA Hussein Dey	34	25
—). WA Tlemcen	34	25
10). WA Mostaganem	29	25
11). MC Saïda	27	25
12). GC Mascara	23	25
—). RC Arbâa	23	25
14). JS Texraine	22	25
15). CRB Adrar	19	25
16). US Béchar Djedid	14	25

El Harrach tombe par KO. Osmane limogé

L'USM EL-HARRACH s'est inclinée hier après-midi sur le terrain du RC Arbâa (2-0), au stade Ismaïl-Makhlouf, pour le compte de la 25e journée de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest. Une défaite qui oblige désormais les Jaune et Noir à viser la deuxième place et disputer le play-off pour assurer l'accession. Le début de la rencontre a été à l'avantage du RCA, qui a rapidement imposé son rythme face à son adversaire. Il n'a fallu que quatre minutes pour voir Cheraïtia ouvrir le score d'une tête précise, profitant d'un centre parfaitement exécuté par Medjahdaoui. Ce but rapide a immédiatement mis les visiteurs sous pression. Piqués au vif, les joueurs de l'USMH ont tenté de réagir en sortant de leur camp pour chercher l'égalisation. Toutefois, leurs tentatives sont restées timides face à une défense bien organisée. Bechou et Bensaha ont essayé à plusieurs reprises de mettre en danger le gardien Osmani, mais sans parvenir à créer de véritables occasions franches. Après l'ouverture du score, les locaux ont semblé libérés, affichant une meilleure organisation et une grande sérénité dans leur jeu. Ils ont su gérer les débats avec intelligence, contrôlant le rythme du match et limitant les espaces pour leurs adversaires. À la 37e minute, Boubekeur a failli doubler la mise en profitant d'une mésentente entre Bouziane et Bensaha. Se présentant seul face à Chaouchi, il a déclenché une frappe puissante, mais le portier harrachi a brillamment sauvé son équipe. La seule véritable occasion de l'USMH est intervenue à la 43e minute sur un coup franc puissant de Lachahab, qui est passé de peu à côté.

Le score est resté inchangé jusqu'à la pause. De retour des vestiaires, l'USMH est entrée avec de meilleures intentions, déterminée à revenir au score. Dès la 50e minute, Ferhat a failli égaliser, mais la défense adverse a su intervenir à temps pour écarter le danger. Les espoirs des visiteurs ont été rapidement douchés. À la 59e minute, suite à une contre-attaque fulgurante, Boubekeur s'est retrouvé seul face au gardien Chaouchi et a doublé la mise d'un geste maîtrisé, déclenchant la joie des supporters locaux.

La situation s'est ensuite compliquée davantage pour l'USMH avec l'expulsion de Chaouchi pour un geste antisportif sur un adversaire. Son remplaçant, Amiri, a lui aussi été expulsé deux minutes plus tard pour une main volontaire hors de la surface. Réduits à neuf joueurs, les Harrachis ont dû improviser, confiant les cages à Bouziane pour les 25 dernières minutes. Malgré les changements offensifs opérés par l'entraîneur Osmane avec les entrées de Hathat et Bouakaz, la tâche était devenue trop difficile. Au coup de sifflet final, l'USMH s'incline et voit ses espoirs d'accession s'éloigner davantage, notamment après la victoire de la JS El-Biar qui creuse l'écart à neuf points.

La direction de l'USM El-Harrach a décidé de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Abderrahmane Osmane, suite à la défaite concédée face au RC Arba (2-0). Cette décision a été annoncée dans un communiqué publié sur la page officielle du club sur Facebook à l'issue de la rencontre.

Dans son message, la direction a confirmé la résiliation du contrat de l'entraîneur ainsi que celui de l'ensemble des membres de son staff technique.

Les responsables du club ont également tenu à remercier Osmane pour le travail accompli depuis son arrivée et lui ont souhaité beaucoup de réussite pour la suite de sa carrière. Il convient de rappeler que cette défaite était la première enregistrée par Osmane en championnat depuis sa prise de fonctions à la tête de l'équipe, un revers qui a finalement précipité son départ de la barre

UNAF U17

L'Algérie bat l'Egypte (1-0) et se qualifie à la CAN !

Pour son dernier match dans le tournoi UNAF U17 qui se joue en Libye, les jeunes protégés de Ghimouz sortent vainqueurs de leur duel face à l'Egypte (1-0) et se qualifient à la prochaine CAN qui aura lieu au Maroc dans quelques semaines. Dans ce tournoi UNAF U17, les Verts abordaient ce match dans une situation claire : ne pas perdre par plus de trois buts d'écart pour valider leur billet pour la Coupe d'Afrique des Nations.



Après une entrée en matière tonitruante face à la Libye (5-1), les jeunes algériens ont essuyé une lourde défaite contre le Maroc (3-0), avant de partager les points avec la Tunisie (1-1). Sous un soleil de plomb et sur un terrain en synthétique un peu dur, la fluidité et la rapidité dans le jeu n'étaient pas au rendez-vous mais on a assisté tout de même à une belle bataille dans l'ensemble.

En première mi-temps la possession était relativement équilibrée mais c'est l'Égypte qui s'est montrée la plus dangereuse.

À la 15e, le numéro 15 égyptien tente sa chance du gauche, le tir est dévié en corner. Deux minutes plus tard, c'est le 10 qui s'y colle, mais le gardien algérien Guemdani (Olympique de Marseille) capte sans trembler. Du côté des Verts, la seule véritable réaction franche est venue de Benali (Le Havre AC). Bien servi par Grini (RC Lens), le milieu du Havre a malheureusement trop dévissé sa frappe. Dès la reprise de la seconde période, Zaoui (Mekhadma) ouvre le score pour l'Algérie d'un tir surpuissant, après avoir éliminé deux joueurs. Frappés dans leur égo, les Egyptiens vont dominer le reste du match pour égaliser. Plus incisive, plus ambitieuse, elle a haussé le tempo et mis les Fennecs sous pression pendant de longues minutes. À la 64e, le numéro 11 égyptien se retrouve à un mètre de la cage et rate le cadre. Trois minutes plus tard, il remet ça, mais cette fois le keeper algérien sort un arrêt décisif pour maintenir l'avantage. Les jeunes algériens ont tout de même tenté de se montrer dangereux. À la 75e, le même Grini tente un tir enveloppé qui oblige le portier égyptien à la détourner en corner. À la 81e, c'est l'entrant Noubli (Paradou AC) qui s'y essaie, le gardien égyptien repousse difficilement.

A la 82e, le numéro 11 égyptien se présente encore, mais le gardien marseillais, auteur d'un match excellent, s'interpose une nouvelle fois. Les Pharaons ne vont jamais réussir à revenir dans le match. Victoire méritée dans l'ensemble pour la team DZ qui valide son billet pour la CAN qui aura lieu au Maroc dans quelques semaines.

Maza frappe fort face au Wolfsburg d'Amoura

LE DUEL 100 % ALGÉRIEN entre Ibrahim Maza et Mohamed Amoura a tourné à l'avantage du premier. À l'occasion de la 28e journée de Bundesliga, le Bayer Leverkusen s'est imposé au terme d'un match complètement fou face au VfL Wolfsburg (6-3), avec un Maza décisif.

Titularisés tous les deux, les internationaux algériens ont vécu une rencontre riche en rebondissements. Pourtant, tout avait mal commencé pour Leverkusen, rapidement mené 3-1 après une première période marquée par l'efficacité offensive des visiteurs. Malgré la réduction de l'écart juste avant la pause, les partenaires de Maza semblaient en difficulté. Mais au retour des vestiaires, le match a totalement basculé. Porté par un collectif retrouvé et une intensité bien supérieure, Leverkusen a enclenché une remontée spectaculaire. L'égalisation est intervenue dès la 53e minute, avant que le tournant du match ne survienne à la 68e avec le but du 4-3. Cinq minutes plus tard, Ibrahim Maza a définitivement fait basculer la rencontre. À la 73e minute, le jeune international algérien a parfaitement conclu une action bien construite, inscrivant le cinquième but de son équipe. Un but précieux qui a scellé le sort d'un match complètement renversé. Très actif durant toute la rencontre, Maza ne s'est pas contenté de marquer. Il a également provoqué un penalty en première période et s'est distingué par son influence offensive constante, terminant parmi les meilleurs joueurs du match. En face, Mohamed Amoura a connu un match plus compliquée. Malgré un penalty obtenu, l'attaquant algérien n'a pas réussi à peser autant que son compatriote.

Berkane rêve du Mondial avec l'Algérie

Quelques jours après la fin du dernier stage de l'équipe nationale, Redouane Berkane est sorti du silence. Non retenu par le sélectionneur Vladimir Petkovic pour le rassemblement en Italie, l'attaquant algérien a livré une réaction pleine de maturité aux termes de son dernier match en club face au Qatar SC, où il a été buteur. Berkane a d'abord évoqué son ressenti après avoir suivi les deux matchs amicaux des Verts à distance : « J'ai suivi les deux matchs contre le Guatemala et l'Uruguay depuis chez moi. Je respecte les décisions de Petkovic. » Une prise de position claire, loin de toute polémique, qui traduit un état d'esprit professionnel. Loin de se laisser abattre par cette absence, le joueur préfère en tirer du positif : « Le fait de ne pas être convoqué, je le vois d'un point de vue positif, pour travailler encore plus. » Un message fort, qui illustre sa détermination à revenir plus fort et à convaincre le staff technique lors des prochaines échéances.

Ambitieux, Berkane ne cache pas ses rêves. Il se projette déjà vers les grandes compétitions internationales : « J'espère être présent à la Coupe du monde aux côtés de Baghdad Bounedjah, c'est le rêve de tout joueur en Algérie. » Très attaché à la sélection, il a également exprimé son manque : « Jouer avec l'équipe nationale me manque, et je continuerai à travailler pour gagner la confiance de Petkovic. » Enfin, Berkane n'a pas manqué de saluer les performances de ses coéquipiers : « L'équipe d'Algérie a bien joué contre le Guatemala et l'Uruguay. »

Avec ce discours posé et ambitieux, Redouane Berkane envoie un signal fort : malgré la déception, il reste pleinement engagé et déterminé à retrouver sa place en sélection.

Qatar : Bounedjah buteur et passeur

Baghdad Bounedjah a une nouvelle fois brillé sur les pelouses qataries. Samedi soir, l'international algérien s'est illustré de la plus belle des manières en étant décisif lors de la victoire précieuse d'Al-Shamal face à Umm Salal (3-2), dans le cadre de la 20e journée du championnat. Dès les premières minutes, Al-Shamal a affiché ses ambitions en ouvrant rapidement le score. Mais c'est en toute fin de première période que Bounedjah a marqué les esprits. Dans le temps additionnel (45+7), l'attaquant algérien a parfaitement exploité une situation de un contre un face au gardien adverse pour inscrire le deuxième but des siens, confirmant son sang-froid et son efficacité dans les moments clés. Mais l'ancien buteur d'Al-Sadd ne s'est pas arrêté là. Au retour des vestiaires, il a de nouveau fait parler son sens du jeu en délivrant une passe décisive à l'heure de jeu (59'), permettant à son équipe de creuser l'écart avec un troisième but. Une contribution complète qui illustre son importance capitale dans le dispositif offensif d'Al-Shamal.

Grâce à cette performance, Bounedjah porte son total à 8 buts et 4 passes décisives en championnat cette saison. Des statistiques solides, même si elles restent en deçà de ses standards habituels, lui qui a longtemps dominé les classements des buteurs au Qatar. Au classement, ce succès permet à Al-Shamal de consolider sa place sur le podium, avec un total de 37 points, restant au contact du leader Al Sadd SC. À l'approche de la fin de saison, chaque match devient crucial, et l'expérience de Bounedjah pourrait bien peser dans la course au titre.

Le mois de mars complètement fou de Melvin Mastil

Le néo-international algérien Melvin Mastil a vécu un mois de mars idyllique aussi bien en sélection qu'en club. Melvin Mastil a le vent en poupe. En pleine bourre ces dernières semaines, le gardien de 26 ans reste sur un mois de mars abouti, tant en équipe d'Algérie qu'au Stade Nyonnais.

Convoqué pour la première fois en sélection, il a goûté à sa première titularisation d'entrée contre le Guatémala le 27 mars dernier à la faveur du large turnover opéré par le sélectionneur Vladimir Petkovic. L'occasion de s'offrir un clean sheet pour le carton 7-0 des Fennecs. Cette prestation s'inscrit dans la droite ligne de ses performances en club, lesquelles viennent d'ailleurs d'être récompensées avec le titre du joueur du mois en Challenge League (seconde division suisse). Une distinction d'autant plus significative pour un gardien de but. Avec pas moins de 14 arrêts réalisés en championnat le mois dernier, le natif de Thonon-les-Bains s'impose comme l'une des rares satisfactions du Stade Nyonnais, actuellement 9e sur 10 équipes au classement. Vendredi, il était encore l'un des grands artisans du résultat nul et vierge (0-0) obtenu sur la pelouse de l'Étoile Carouge, et l'invincibilité des siens depuis six matchs. S'il poursuit sur sa lancée, il pourrait sécuriser sa place en équipe nationale pour la Coupe du monde 2026, dont le démarrage est prévu dans moins de trois mois (du 11 juin au 19 juillet) aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تامنغست
مديرية البيئـــة

قرار رقم: 636 /2025 مؤرخ في:
يتضمن فتح تحقيق عمومي من أجل الملائمة أو عدم الملائمة لمشروع نقل أنابيب غاز بقطر4" لإمداد الغاز الطبيعي لمحطات المياه (SP2, SP3. PK 313) و(SP4. PK 505) لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الغاز - ببلدية إن أمقل ولاية تامنغست.

إن الوالـــي .

بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم.
بمقتضى القانون رقم 01 -19 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 المتعلق بتسيير النفايات ومراقبتها وإزالتها.
بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية المعدل والمتمم.
بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
بمقتضى القانون رقم 23-18 المؤرخ في 28 نوفمبر 2023 المتعلق بحماية أراضي الدولة والمحافظة عليها.
بمقتضى القانون رقم24-04 المؤرخ في26 فيفري 2024 المتضمن قواعد الوقاية في التدخل والحد من أخطار الكوارث في إطار التنمية المستدامة.
بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 09/14 /2022 المتضمن تعيين السيد: محمد بوذراع واليا لولاية تامنغست.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 93-184 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المنظم لإثارة الضجيج.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية المعدل والمتمم.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 المحدد لصلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 05-240 المؤرخ في 28 جوان 2005 المحدد لكيفيات تعيين مندوبي البيئة.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-104 المؤرخ في 28 فيفري 2006 المحدد لقائمة النفايات بما فيها النفايات الخاصة والخطيرة.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-138 المؤرخ في 15 أفريل 2006 المنظم الانبعاث الغاز والدخان والبخار والجزيئات السائلة أو الصلبة في الجو وكذا الشروط التي تتم فيها مراقبتها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-141 المؤرخ في 19 أفريل 2006 الضابط للقيم القصوى للمصبات الصناعية السائلة.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 الذي يضبط التنظيم المطبق على المؤسسات المصنفة المعدل والمتمم.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 144/07 المؤرخ في2007/05/19 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 145/07 المؤرخ في 2007/05/19 الذي يحدد مجال تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة وموجز التأثير على البيئة المعدل والمتمم.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 226/19 المؤرخ في 2019/08/13 الذي يحدد مهام مديريات البيئة في الولاية وتنظيمها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 319/21 المؤرخ في 2021/08/14 الذي يتعلق بنظام الترخيص باستغلال المنشات و الهياكل التابعة للنشاطات المحروقات وكذا كيفيات الموافقة على دراسات المخاطر المتعلقة بنشاطات البحث ومحتوياتها.
بناء على القرار الولائي رقم: 101 المؤرخ في 2025/01/25 المتضمن تعيين المحافظين المحققين في ميدان التحقيقات حول الملائمة أو عدم الملائمة عبر دوائر وبلديات الولاية لسنة 2025.
بناء على القرار الولائي رقم 881 المؤرخ في11 /08/ 2024 المتضمن تعديل القرار رقم 22/670 بتاريخ 2022/07/31 المتعلق بإنشاء اللجنة الولائية لمراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.

تابع للقرار رقم: 636 /2025 المؤرخ في
بناء على محضر معاينة مديرية الطاقة و المناجم رقم 2180 بتاريخ 2024/12/09 المتعلق بالمصادقة على دراسة التأثير على البيئة ودراسة الخطر الخاصة بمحطات ضخ المياه (SP2, SP3, SP4, SP5, SP6) بالغاز الطبيعي.
بناء على طلب الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز- نقل الغاز- رقم 270 بتاريخ 2025/01/30 والمتضمن نقل أنابيب الغاز بقطر4" لإمداد الغاز الطبيعي لمحطات المياه (SP2, SP3. PK 313) و (SP4. PK 505) لبلدية إن أمقل ولاية تامنغست.
بناء على مراسلة مديرية البيئة رقم 181 بتاريخ 2025/02/20 المتضمن الأخذ بعين الاعتبار لدراسة التأثير على البيئة لمشروع نقل أنابيب الغاز بقطر 4" لإمداد الغاز الطبيعي لمحطات المياه (SP2, SP3. PK 313) و (SP4. PK 505) ببلدية إن أمقل ولاية تامنغست
باقتراح من مدير البيئة

يقـــرر:

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي من اجل الملائمة أو عدم الملائمة لمشروع نقل أنابيب غاز بقطر4" لإمداد الغاز الطبيعي لمحطات المياه (SP2, SP3. PK 313) و (SP4. PK 505) لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز(نقل الغاز) ببلدية إن أمقل ولاية تامنغست.

المادة 02: يفتح هذا التحقيق على مستوى تراب بلدية إن أمقل لمدة لا تتجاوز خمسة عشرة (15) يوما ابتداء من تاريخ التعليق.

المادة 03: تقوم مصالح البلدية المختصة إقليميا قبل خمسة عشر (15) يوما من فتح التحقيق بنشر تعليق القرار بمقر البلدية وعلى محيط أربعة آلاف (4000) متر حول مكان إقامة المشروع.

المادة 04: يكلف كل من السادة:

- شقيني عبد الكريم مهندس دولـــة
- باحمد محمد مفتـــش التقاوة
- باحمد رحمة مـتصرف إقليمي
- مولودي فاطمة مـتصرف إقليمي

كمحافظون محققون يتومون بفتح سجل العرائض، المرقم والمؤشر عليه على مستوى مقر البلدية التي توجد بها المؤسسة المزمع إنشاؤها ويوضع تحت تصرف المواطنين ويجمعون كل الملاحظات والاعتراضات التي قدمت لهم من طرف المواطنين حول قبولهم أو رفضهم لهذا المشـروع.

المادة 05: يجب أن يعلم الجمهور بالقرار المتضمن فتح التحقيق العمومي عن طريق التعليق في مقر البلدية المعنية وفي أماكن موقع المشروع وكذلك عن طريق النشر في يوميتين وطنيتين.

المادة 06: يقفل سجل العرائض بعد انتهاء التحقيق ويوقعه المحافظون المحققون ويرسل إلى مديرية البيئة، ويجب أن يبدوا أرائهم بوضوح حول ملائمة الطلب.

المادة 07: يكلف السادة/ الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير المصالح الفلاحية، مدير الصناعة مسير الطاقة والمناجم، مدير الري، مدير الحماية المدنية، رئيس أمن الولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس دائرة تامنغست، رئيس المجلس الشعبي لبلدية إن أمقل وصاحب المشروع بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2616011902

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 17/2026/OTA/INDIR

Optimum Telecom Algérie, SPA lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert ayant objet : « Implémentation des Actions Trade et Activation Marketing pour le compte d'OPTIMUM Telecom Algérie SPA (OTA) »

Conditions d'éligibilité :

Cet appel d'offres est réservé uniquement aux seuls soumissionnaires qui disposent au moins de l'un des deux (02) codes d'activités sur le Registre de Commerce (RC) couvrant les prestations faisant l'objet du marché, à savoir :

- 605021 « AGENCE DE COMMUNICATION »
- 605001 « AGENCE DE PUBLICITE ».

Les représentants des sociétés intéressées peuvent envoyer leur dossier á l'adresse e-mail **E.CommercialProcurementCategory@DJEZZY.DZ**

Le dossier comprend les éléments suivants :

- Une copie du registre de commerce,
- L'engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant : **https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire /** (Rubrique Appel d'Offres),
- Code de conduite du partenaire d'affaire qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société. Le code de conduite du partenaire d'affaire est téléchargeable sur le lien suivant :**https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-d'affaire/** (Rubrique Appel d'Offres),
- Une demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément,
- Quittance de paiement des frais de Cahier des Charges indiquant le numéro de l'Appel d'Offres.
-

Le retrait du cahier des charges se fera contre paiement de la somme de **5 000 DA** et doit se faire sur le compte ci-après :

BNP PARIBAS EL DJAZAIR Agence Hydra :
o Dinars N° : 027 007000 003712 001 02

L'enveloppe doit être composée :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Offre Technique » portant les documents mentionnés dans la section 2 technique (article 4) du cahier des charges.
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Offre Financière »
3. D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant que la mention « Dossier Administratif » portant les documents mentionnés dans la section1 (article 2.2.3) du cahier des charges.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, devront être déposées ou remises par voie postale ou via un service de messagerie, au bureau d'ordre de l'entreprise Optimum Telecom Algérie à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°17/2026/OTA/INDIR
« Soumission à ne pas ouvrir ».

Le soumissionnaire ou son représentant, lors de dépôt de l'offre doit signer le registre dédie à cet effet.
La date de dépôt des offres est fixée pour le **20/04/2026** entre **09H00** et **12H00** heure locale.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le **20/04/2026** à **14H00** à l'adresse ci-après :

OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA
Route de Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2616011911

هـيـبـروك لـلـنـقـل البحـري
HYPROC SHIPPING COMPANY
AU CAPITAL DE 40.000.000.000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77

Tél : 213.41.82.15.15/16.16 fax : 213.41.82.18.18

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Appel d'Offres National Ouvert en une seule étape N°16/HYPROC SC/CAP HYPROC /2025

Fourniture et mise en service d'équipement de cuisine professionnelle du CAP HYPROC

HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 -Oran-Algérie informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'appel d'Offres National Ouvert en une seule étape N°16/HYPROC SC/CAP HYPROC /2025/Fourniture et mise en service d'équipement de cuisine professionnelle du CAP HYPROC.

Parus sur le :

BAOSEM N° 2454 en date du 02 /12/2025,
Le jeune Indépendant en date 09/12/2025
الجمهورية en date 10/12/2025

que cet appel d'offres est déclaré Infructueux par la Commission d'Ouverture des Plis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 18 de la procédure de passation des marchés de HYPROC S.C. N° 08-R2 datée du 11/02/2024, pour le motif : aucune offres conformes .

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2631006062

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPOLAIRE

WILAYA RELIZANE
DAIRA ZEMMORA
COMMUNE ZEMMORA

AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCH

Conformément aux dispositions de l'article 65et161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,et délégations de service publics. Et Conformément aux dispositions de l'article 53 du la loi 23-12 du relative aux marchés publics. 05/08/2023 fixant les règles

Le président de l'assemblé populaire communale de Zemmora, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert **N°02/2026** du **02/02/2026 :**

Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau potable dans Douars Al-Ayayda et Al-Awais, commune de Zemmora

Attribué dans le quotidien en arabe **EL HAYAT** en date du 02/03/2026 et le quotidien en français **LE JEUNE INDEPENDANT** en date du 02/03/2026 est corrigé comme suit :

N°	Projet	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	OBS
01	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau potable dans Douars Al-Ayayda et Al-Awais, commune de Zemmora	ENTP BERRAHOU KARIM ET ARREB AHMED **NIF : 194020801974107002OO**	**12.457.913 ,50 DA**	**75 JOURS**	Qualifier techniquement et moins disant

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2631006072

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BENI-OUNIF
COMMUNE *DE BENI-OUN*
N° :.../2026

دائرة بني ونيف الولاية
بلدية بني ونيف

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément l'article 46 De Loi N 23-12 Du 5 Aout 2023 Fixant Les Régles Générales Relatives Aux Marchés Publics.Conformément Aux Dispositions Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16 Septembre 2015 Portant,Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public, Notamment Son Article 65, Modifié Et Complete Par La Loi 23/12 Du 05/08/2023 Fixant Les Régles Relatives Aux Marches Publics, Et Suite l'avis d'appel d'offre Ouvert Avec Exigences Des Capacites Minimales N01/2026 Concernan :**Rénovationet Extension De Collcteur Principal D' Assainissement A Partie Du Lycée Namir Abed Jusgu 'Au Pont Village Djedid**

Paru Dans La Quotidienne Nationale « **le jeune indépendant**» Première Parution Le **18/02/2026.**

Monsieur Charge De La Gestion Des Affaires De La Commune De Béni-Ounif, Daïra, De Béni-Ounif, Wilaya De Béchar, Informe Les Soumissionnaires Concernés Par l'appel d'offre Que Ce Marché À Été Attribué Provisoirement Comme Suit :

N	Projet	Désignation de l'entreprise	NIF	Montant du marché en TTC (en D.A) Après correction	Delais De Livraison	Note offre Technique	Observation
01	Rénovation Extension De Collcteur Principal D' Assainissement A Partie Du Lycée Namir Abed Jusgu 'Au Pont Village Djedid	EURL CHEKLOUt	001608094314741	24 888 607 .24 da	89 jour	81	La Seule Offer Techniquement Qualifiée

Les Soumissionnaires Qui Contestent Ce Choix Peuvent Introduire Un Recours Dans Un Délai Dix (10) Jours À Compter De La Première Parution Du Présent Avis Dans La Presse Nationale, Conformément a larticle 56 de la loi 23/12 du 05/08/2023,À L'article 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16 Septembre 2015, Portant Réglementation Des MarchesPublics Et Des Délégations De Service Public,. Modifié Et Complete Par La Loi 23/12 Du 05/08/2023 Fixant Les Régles Relatives Aux Marches Publics.

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2631006073

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
D'AIRA DE NEDROMA
COMMUNE DE NEDROMA
N.I.F : 410 002 000 013 079 010 39

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles : 65-82 du décret présidentiel N° : 15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les articles 46 -56 de la loi N°12/23 du : 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marché public ,la commune de NEDROMA informe l'ensemble des participants au avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux suivant : الجمهورية en langue arabe du : 09/03/2026 et : Le Jeune Indépendant en langue étrangère du : 08/03/2026 et la presse électronique du : 10/03/2026 concernant l'opération suivante :

Intitule De L'opération : ETUDE, SUIVI ET EQUIPEMENT ELECTROMECANIQUES ET HYDROMECANIQUES DU FORAGE MAKSAM, RACCORDEMENT AVEC RESERVOIR 3000M3 ET INTERCONNEXION AVEC FORAGE SIDI BOUHADJLA
Intitule De Projet : EQUIPEMENT ELECTROMECANIQUES ET HYDROMECANIQUES DU FORAGE MAKSAM, RACCORDEMENT AVEC RESERVOIR 3000M3 ET INTERCONNEXION AVEC FORAGE SIDI BOUHADJLA

Qu'à l'issu de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement Au soumissionnaire ci-dessous :

N°	Intitulé de l'opération	Entreprise choisie	N.I.F	La Note Technique	Montant de l'offre DA	Délai d'exécution	Critères du choix
01	*Intitule De L'opération : ETUDE, SUIVI ET EQUIPEMENT ELECTROMECANIQUES ET HYDROMECANIQUES DU FORAGE MAKSAM, RACCORDEMENT AVEC RESERVOIR 3000M3 ET INTERCONNEXION AVEC FORAGE SIDI BOUHADJLA Intitule De Projet : EQUIPEMENT ELECTROMECANIQUES ET HYDROMECANIQUES DU FORAGE MAKSAM, RACCORDEMENT AVEC RESERVOIR 3000M3 ET INTERCONNEXION AVEC FORAGE SIDI BOUHADJLA*	EURL HYDROFIDA	002013026551078	88 PTS	38 075 835,00	QUATRE (04) MOIS	L'OFFRE LE MOINS DISANTE ET QUALIFIE TECHNIQUEMENT

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis à la presse nationale ou au BOMOP.

Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire du marché, les candidats et les soumissionnaire qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 de la loi 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 06/04/2026 / ANEP 2631006082

En quête d'un gamer Linux ? Tuxedo lance l'InfinityBook Max 15, avec Ryzen 9 et RTX 5070 sous le capot

Relativement méconnu du grand public, et c'est d'ailleurs malheureux, le constructeur allemand Tuxedo a lancé son nouvel InfinityBook Max 15. Cette 10ème génération de l'appareil, équipée par AMD et Nvidia, se veut puissante mais discrète, avec une particularité en prime : être animée par Linux.



Tuxedo Computers a donné le top départ à la commercialisation de son nouveau InfinityBook Max 15 Gen 10. Dans la plus pure tradition du constructeur allemand, ce nouveau PC portable de 15,3 pouces est optimisé pour Linux et animé par Tuxedo OS (conçu sur une base Ubuntu avec KDE Plasma Desktop en surplomb).

AMD et NVIDIA aux manettes

L'engin se destine en premier lieu à une utilisation professionnelle, mais il peut facilement être utilisé par les joueurs grâce à une fiche technique qui lui ouvre bien des portes. Sauf peut-être celle des créateurs de contenus, la faute à un écran un peu trop limité pour les usages en lien avec l'image. On y retrouve en effet une dalle IPS QHD+ (2560 x 1600 pixels) fabriquée par BOE, capable de monter à 300 Hz et à 500 cd/m2 de luminance, mais limitée à une prise en charge du spectre sRGB (100%) seulement. Dommage.

Pour le reste, en revanche, tout va bien. L'appareil propose plusieurs configurations en options, allant d'un processeur Ryzen AI 7 350 couplé à une RTX 5060 ; à un processeur Ryzen AI 9 HX 370 épaulé d'une RTX 5070.

Dans tous les cas, le GPU choisi peut opérer ici à un TGP maximum de 115 W (100 W + 15 W supplémentaires via le dispositif Dynamic Boost), grâce à un système de refroidissement axé sur deux ventilateurs et deux caloducs pouvant dissiper jusqu'à 150 W de TDP combiné entre le CPU et le GPU.

Une machine moderne, conçue pour Linux Tout ce beau monde est quoi qu'il en soit logé dans un châssis en aluminium de 22 mm d'épaisseur pour 1,95 kg, qui abrite aussi une batterie de 99 Wh.



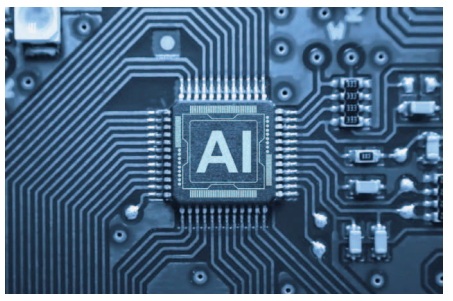
Le tandem CPU / GPU peut aussi compter sur un maximum de 128 Go de RAM installable (via deux emplacements SO-DIMM DDR5 à 5600 MT/s), tandis que les deux emplacements pour SSD M2 permettent d'ajouter à l'ensemble jusqu'à 8 To de stockage PCIe Gen 4.

Côté connectiques, on retrouve enfin un lecteur de cartes SD pleine taille, trois ports USB-A 3.2 Gen 1, un port USB-C 3.2 Gen 2, un port USB4 Type C, une sortie mini DisplayPort 1.4, deux sorties HDMI 2.1 (l'une reliée au GPU, l'autre à l'iGPU), une prise RJ-45, et une prise casque.

Côté connectivité, il faut par contre se contenter de Wi-Fi 6 et d'une liaison Bluetooth 5.2 ou 5.3 suivant le modem choisi. Plus accessoirement, l'appareil intègre deux haut-parleurs de 2W, une webcam 1080p compatible avec l'identification faciale et un clavier RGB (touche par touche).

Optimisé pour Linux et assemblé en Allemagne, l'InfinityBook Max 15 Gen 10 peut tout à fait être passé sur Windows 11 au besoin. Il est proposé à 1703 euros en prix de départ (comptez toutefois 2220 euros environ pour une mouture Ryzen AI 9 / 32 Go / RTX 5070).

Puces IA : Google n'est plus un outsider, au point de déranger NVIDIA ?



ALORS que tout le monde a les yeux rivés sur NVIDIA, Google est en train de se frayer une place stratégique dans le secteur ultra-convoité des puces d'intelligence artificielle (IA).

Lors de son bilan trimestriel la semaine passée, la firme de Mountain View a annoncé une envolée de 34 % de ses revenus cloud, dépassant allègrement les attentes des analystes. « Nous constatons une demande importante pour nos produits d'infrastructure IA, notamment les solutions basées sur les TPU et les GPU. C'est l'un des principaux moteurs de notre croissance au cours de l'année écoulée, et je pense que nous continuerons à observer une très forte demande à l'avenir. Nous investissons pour y répondre », a par la suite commenté Sundar Pichai, P.-D.G de Google.

Google muscle ses TPU et signe des deals de géants

Depuis quelques années maintenant, l'entreprise développe des Tensor Processing Units (TPU), des circuits spécialisés (ASIC), optimisés pour les tâches d'IA les plus lourdes comme l'entraînement des grands modèles, l'inférence des chatbots ou le fonctionnement des agents. À la différence des GPU, très polyvalents, les TPU sont calibrés pour faire une chose, mais à une vitesse monstrueuse.

Cette spécialisation porte ses fruits à l'ère de l'IA générative : Google vient de dévoiler Ironwood, la 7e génération de ses TPU, présentée comme quatre fois plus rapide que la précédente. Une bête de calcul pensée pour absorber les charges les plus extrêmes, au point qu'Anthropic prévoit d'en utiliser jusqu'à 1 million pour faire tourner Claude.

De même, la société a récemment conclu un accord avec OpenAI, qui cherche à diversifier ses fournisseurs. Une manœuvre qui n'est pas passée inaperçue chez NVIDIA…

La dynamique évolue

La stratégie de Google est bien léchée. Contrairement à NVIDIA, elle ne vend pas ses puces directement, mais les propose en tant que service dans Google Cloud. Une stratégie qui favorise sa montée en puissance. Car pour les géants du cloud, développer ses propres processeurs est devenu un impératif. D'ailleurs, Amazon et Microsoft sont également sur le coup.

Mais Google a clairement plus d'avance. Ses TPU sont déployés à très grande échelle, testés en production depuis des années, et désormais suffisamment matures pour séduire des clients externes. Si cela ne remet pas en cause la domination de NVIDIA, la dynamique est malgré tout en train de changer.

Google ne se contente plus d'être un gros acheteur de GPU, elle devient une concurrente crédible, capable d'offrir une alternative plus rentable et taillée pour des flux très spécifiques.

Google Pixel : cette fonction méconnue va vous aider à booster l'autonomie de votre batterie



VOTRE BATTERIE se vide trop rapidement sur votre Google Pixel ? Pas de panique : une fonctionnalité va vous permettre d'augmenter son autonomie, et ce, en quelques clics.

Les Google Pixel se portent plutôt bien : grâce à la série de Pixel 10, Google a vu ses ventes bondir, et ce malgré quelques bugs, rapidement corrigés.

Récemment, le géant de la Tech s'est penché sur l'autonomie de ces smartphones en travaillant sur une option permettant à Android de décider lui-même quand éteindre l'écran.

En attendant son déploiement, d'autres solutions existent pour mieux gérer l'énergie de votre Pixel, à commencer par la batterie adaptative.

La batterie adaptative, comment ça fonctionne ?

On a tous eu des sueurs froides en voyant notre batterie de Pixel passer sous la barre des 30 % en plein après-midi. Et bien souvent, c'est la faute aux applications et autres tâches système qui consomment des ressources en arrière-plan. Afin d'éviter cela, Google a mis au point la batterie adaptative, un outil discret dont la mission est de garder l'œil en temps réel sur ces process.

Cette fonction, qui se base sur des algorithmes IA, agit comme un assistant personnel qui étudie vos habitudes. La batterie adaptative repère les moments clés de votre journée et identifie les applications que vous utilisez le plus (et le moins). Pour cela, il les regroupe ensuite en différentes catégories :

Les services actifs, qui sont ou viennent d'être utilisés

Les services qui sont utilisés quotidiennement mais ne sont pas actuellement actifs ;

Les services utilisés régulièrement, mais pas tous les jours : ils resteront accessibles mais seront soumis à plus de restrictions ;

Les services rarement utilisés : ils seront soumis à des restrictions strictes et leur accès à internet sera limité ;

Les services gourmands en ressources qui n'ont pas été ouverts depuis des mois.

L'outil se sert de ces infos pour savoir à quel service donner la priorité.

Certaines apps ne sont ainsi plus autorisées à utiliser de l'énergie inutilement et vous pouvez gagner de précieuses heures d'autonomie.

OvhCloud met à profit son ordinateur quantique pour sécuriser les sites web

Le fournisseur de service cloud OvhCloud explique utiliser son ordinateur quantique acquis auprès de la startup Quandela pour générer des nombres aléatoires destinés à renforcer la sécurité de ses certificats SSL/TLS.



A quoi ça sert un ordinateur quantique? Chez Ovhcloud, ça sert à générer des nombres vraiment aléatoires.
Et ce n'est pas une simple lubie mathématique : cette capacité est mise à profit afin de sécuriser les sites web hébergés par ses services en utilisant les nombres ainsi générés pour ses certificats SSL/TLS.

Course à l'aléatoire

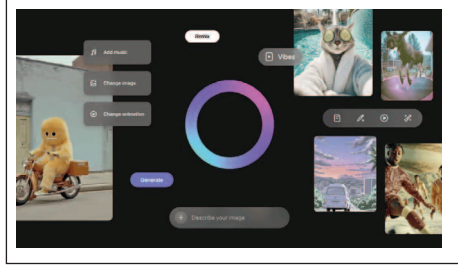
La société explique que cette technologie a été mise au point grâce à l'ordinateur quantique acquis par OvhCloud auprès de la startup française Quandela en 2024. La méthode a initialement été conçue par des chercheurs spécialisés travaillant pour Quandela, qui ont publié leur recherche dans un article scientifique.
En s'appuyant sur cette méthode et sur l'ordinateur quantique installé dans leur infrastructure, les équipes d'OvhCloud ont pu mettre en production cette technique afin de générer des nombres aléatoires certifiés comme tels.
L'enjeu de la génération de nombres aléatoires est un défi majeur pour le monde de la cryptographie en général, celle-ci s'appuyant fréquemment sur des nombres de ce type pour générer des clefs de chiffrement. C'est notamment le cas des certificats SSL, qui ont recours aux nombres aléatoires pour générer les clefs de chiffrement permettant de protéger le trafic entre les sites web et les internautes.

Mieux que les lampes à lave ?

Mais générer de tels nombres, surtout en grande quantité, est particulièrement complexe d'un point de vue mathématique, et le recours à une méthode "pseudo aléatoire" peut introduire des failles de sécurité dans le chiffrement fourni par ces certificats. Le problème est bien connu : c'est notamment ce qui a poussé Cloudflare à mettre au point une méthode basée sur un mur de lampe à lave pour générer des nombres aléatoires afin de créer les clefs de ses certificats.
OvhCloud préféré de son côté mettre à profit son ordinateur quantique. La société explique avoir breveté sa méthode et commencer à le déployer pour sécuriser les connexion des cinq millions de sites web hébergés par le groupe. Pour les utilisateurs, il ne devrait pas y avoir de changement notable : les certificats sont les mêmes, générés au travers de Let's encrypt et proposés gratuitement.
Mais cela permet à OvhCloud de se présenter comme "le premier acteur du Cloud au monde à utiliser l'informatique quantique dans ses certificats SSL". En attendant de développer d'autres usages, c'est un premier pas.

Meta cherche à réinventer les Reels avec un nouveau fil de vidéos courtes 100% IA

META LANCE « Vibes », un fil de vidéos courtes entièrement synthétiques, avec la prétendue ambition de démocratiser la création. Derrière cette façade, l'entreprise cherche surtout une nouvelle martingale pour alimenter ses plateformes et contrer une concurrence qui ne faiblit pas.
Au sein de son application Meta AI, la firme déploie donc un flux vertical de clips générés par intelligence artificielle. L'idée affichée est de permettre à quiconque de produire des vidéos à partir d'une simple instruction textuelle, puis de les partager. En réalité, cette initiative ressemble fort à une nouvelle tentative pour réanimer des Reels en perte de vitesse, en y injectant un flux continu de contenus produits à très bas coût.



Une promesse de créativité sous cloche

La mécanique se veut simple : un utilisateur découvre des vidéos générées par d'autres, peut les modifier ou en créer de nouvelles grâce à des commandes textuelles. Ces créations sont ensuite destinées à être diffusées sur Instagram ou Facebook. Le but est limpide : utiliser « Vibes » comme un vivier de contenus pour que les algorithmes des plateformes principales aient toujours quelque chose de nouveau à proposer, même si sa qualité reste à démontrer. Meta présente cet outil comme une porte d'entrée vers la production visuelle, mais il s'agit surtout d'un entonnoir bien huilé. En canalisant la création synthétique dans un espace contrôlé avant de la déverser sur les fils d'actualité, le groupe espère à la fois stimuler l'engagement et habituer l'œil du public à ces nouvelles esthétiques, souvent étranges et impersonnelles.

Une stratégie subtile

Cette annonce survient pourtant dans un climat de méfiance. La crainte d'un déluge de contenus de basse qualité, ce « fatras numérique » que beaucoup redoutent, est palpable. Les plateformes elles-mêmes peinent à juguler la propagation d'images et de textes synthétiques qui polluent déjà les conversations.
Face à cette critique prévisible, Meta assure que son algorithme de personnalisation saura faire le tri, en proposant un fil « Vibes » adapté aux goûts de chacun. Le pari est risqué. Confier à une machine le soin de juger de la pertinence artistique ou de l'intérêt d'une création semble pour le moins optimiste, surtout quand l'objectif commercial est de produire en masse.
Reste à voir si le public adhérera à ce mirage créatif, ou si « Vibes » ne deviendra qu'une usine de plus, produisant un bruit de fond numérique sans grande valeur. La distinction entre un outil d'expression authentique et un simple générateur de remplissage pour flux d'actualité n'a jamais semblé aussi mince.

Une fois de plus, la sécurité des apps iOS est remise en cause

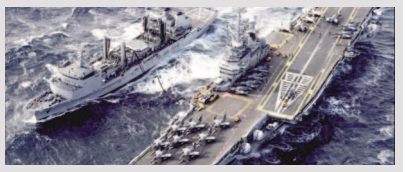
LES APPLICATIONS mobiles se transforment-elles en vecteurs d'attaques ? C'est le bilan d'une nouvelle étude qui pointent notamment les pratiques des développeurs sur iOS. Le cabinet de sécurité Zimperium vient de publier une étude remettant en cause la sécurité des applications iOS, et c'est notamment à cause de certaines pratiques des développeurs. Sans plus de précisions, les analystes expliquent avoir passé au crible plusieurs milliers d'apps.



Les données sensibles enfouies dans les applis mobiles

L'étude dévoile que 34% des applications Android analysées exposent des données sensibles, contre 52% pour les applis iOS. En cause : les développeurs insèrent souvent directement dans leur code des clés d'API ou des URLs importantes. Alors forcément, pour un hacker, c'est du pain béni, puisqu'il lui suffit de fouiller le code pour récupérer ces informations et lancer ensuite des attaques ciblées.
Les experts du cabinet Zimperium expliquent qu'il est aussi courant de voir des applis intégrer des jetons d'authentification sans mesure de protection solide.

Un porte-avions de l'armée brésilienne a été mis en vente sur eBay !



Le HMS Vengeance a été construit pour la Royal Navy en 1945, ce porte-avions de classe Colossus a été exploité par cette dernière puis par la Royal Australian Navy pendant une courte durée, il a ensuite été acheté par la Marine brésilienne qui l'a utilisé de 1960 jusqu'à 2001 sous le nom de NAeL Minas Gerais.

En 2001, il était le plus ancien porte-avions opérationnel dans le monde, en novembre de cette même année-là il a été mis hors service pour être remplacé par un nouveau porte-aéronefs.

Ce qui est incroyable dans cette histoire est, qu'après sa mise hors service, le NAeL Minas Gerais a été mis en vente sur eBay pour 7 millions de dollars par un courtier maritime mais il a été retiré du site Web quelques jours plus tard en vertu des règles interdisant la vente de matériaux militaires.

Le cube de Rubik a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !

Le cube de Rubik, plus connu sous le nom de Rubik's Cube, est un casse tête réalisé en 1974 par « Erno Rubik », un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, ce cube est devenu au fil du temps le plus célèbre casse-tête dans le monde entier.

Avec ces 6 faces, chacune d'elles composée d'une couleur homogène et différente des autres, et ces 54 surfaces extérieures, ce cube comporte plus de 43 trillions de combinaisons possibles. En effet, si vous tournez le cube de Rubik une fois par seconde, il vous faudrait 1400 trillions d'années pour passer par toutes les configurations du cube, si vous aviez commencé ce

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Échanger son maillot de la Squadra Azzurra contre celui des Kanucks: c'est ce que la Fédération canadienne de football a proposé samedi aux supporteurs italo-canadiens de Toronto pour "soutenir l'équipe nationale" au Mondial 2026.

"Cette fois, c'est le Canada": les fans italiens invités à troquer leur maillot contre celui des Canucks

Après son élimination mardi face à la Bosnie-Herzégovine, l'Italie se voit privée de Coupe du monde, comme en 2018 et 2022. Qualifiés, les quadruples champions du monde auraient été versés dans le groupe B avec le Canada, l'un des trois pays-hôtes, le Qatar et la Suisse. Pendant plusieurs heures samedi, les fans ont fait la queue devant un café du quartier de la "Petite Italie" à Toronto pour échanger leur tunique bleue ou blanche, selon des images diffusés sur les réseaux sociaux. Ils sont repartis avec le nouveau maillot domicile rouge du Canada... mais ont pu garder celui de la Nazionale.

Booster le soutien à l'équipe nationale

"Le soccer au Canada a été bâti par des générations de joueurs, de supporters et de communautés, y compris les Italo-Canadiens qui ont contribué à faire vivre la passion pour notre sport", a affirmé Paulo Senra, le responsable communications de Canada Soccer.

"Nous voulons que chaque Canadien, quelles que soient ses allégeances historiques, se joigne à l'élan autour de notre équipe nationale masculine, parce que cette fois, c'est le Canada", a-t-il ajouté, cité dans un communiqué de la Fédération.

Le Canada compte 1,5 million d'habitants d'origine italienne, soit 4,3% de la population, selon le recensement de 2021, et plus de 80% vivent dans l'Ontario et au Québec.

Une élue de Rotterdam exclue de son parti pour avoir utilisé une photo retouchée par l'IA

Une nouvelle élue d'un conseil d'arrondissement de Rotterdam (Pays-Bas) suscite la controverse depuis son entrée en fonction. Et pour cause, elle n'a pas hésité à recourir à l'IA pour retoucher son affiche électorale et attirer l'attention, relatent AD.nl et Het Laatste Nieuws (HLN).

LA MANIPULATION technique est si flagrante qu'elle prête à sourire. Les électeurs de Patricia Reichman, 59 ans, peineraient en effet à reconnaître la candidate de l'affiche au sein du conseil d'arrondissement local. Au sein du parti, Leefbaar Rotterdam, la colère gronde et la direction exige sa démission. Pire, selon HLN, elle ne résiderait même pas dans son arrondissement électoral.

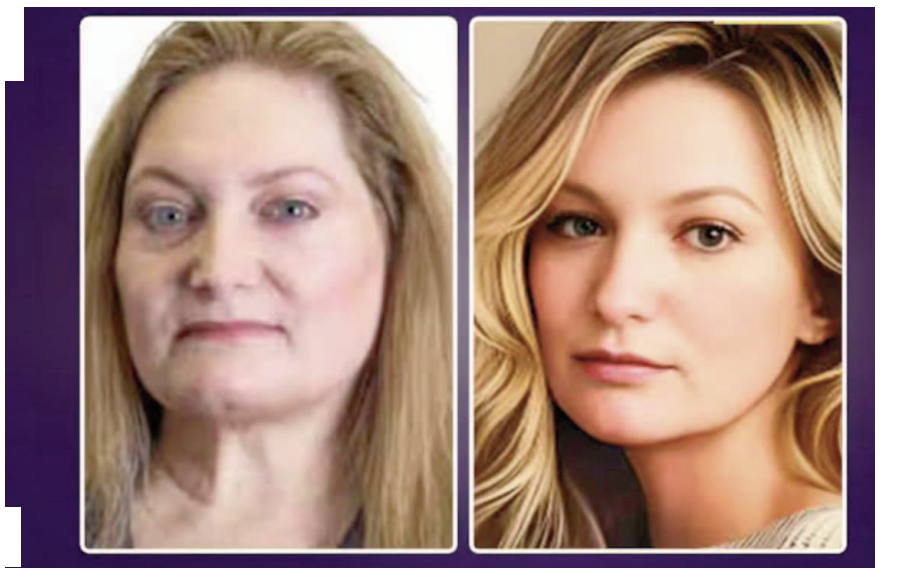
Exclusion

Bien qu'exclue de son parti, Patricia Reichman n'a pas l'intention de démissionner... et rien ne l'y oblige. Elle compte bien poursuivre son mandat en tant qu'indépendante sans étiquette au sein du conseil d'arrondissement de Rotterdam-Nord pour représenter les habitants des quartiers Blijdorp, Bergpolder et Liskwartier.

Scepticisme

Lors de sa campagne, Patricia Reichman a fourni au journal local une photo visiblement retouchée par l'IA et accueillie avec un certain scepticisme. Contactée par nos confrères d'AD.nl, elle a toutefois affirmé qu'il s'agissait bien d'elle et qu'elle "faisait beaucoup plus jeune que son âge". Selon la même source, elle habiterait par ailleurs dans un autre quartier de Rotterdam. En réalité, elle possède bel et bien une maison à Blijdorp mais l'aurait cédée à son fils et n'y vivrait plus depuis quelques années.

L'affaire insolite a été largement relayée par la presse néerlandaise et flamande mais a également attiré l'attention à l'étranger





Qui est l'homme tué en 1955, retrouvé par hasard lors de fouilles archéologiques en Loire-Atlantique ?

LE SQUELETTE d'un inconnu victime d'un probable homicide a été découvert en 2020, aux Moutiers-en-Retz (Loire-Atlantique), lors de fouilles menées par une équipe d'archéologues. Depuis six ans, ni l'identité de la victime ni les circonstances de sa mort, qui aurait eu lieu dans les années 1950, n'ont été éclaircies. Récit.

C'est une large parcelle bucolique. Çà et là poussent des herbes folles, en parfaite zizanie. Au loin, on aperçoit les tuiles de maisons récentes. La zone d'aménagement concerté du quartier de Taillemotte, aux Moutiers-en-Retz, a bien changé depuis six ans. C'est là, en 2020, que des fouilles préventives ont été menées à l'initiative d'un aménageur, du 8 juin au 10 juillet. On l'appelait alors le quartier du Diable et l'on peut dire, sans mauvais jeu de mots, qu'il portait plutôt bien son nom.

"Les plages vont disparaître": l'Espagne face au dilemme urbain de l'érosion côtière

Chaque hiver, les tempêtes érodent des pans entiers de la côte espagnole. Des étendues de plage restaurées avant l'arrivée des estivants avec des tonnes de sable et de ciment. Mais certaines villes du littoral veulent mettre fin à ce cercle vicieux et cherchent des solutions alternatives.



Érosion côtière : des communes menacées de submersion

En Espagne, les tempêtes hivernales s'abattent chaque année sur les côtes et érodent les plages. Au nord de Barcelone, la situation est particulièrement critique sur la ligne ferroviaire reliant la capitale catalane à Mataró, qui longe la mer et où l'espace entre les trains et les vagues s'amenuise chaque hiver.

À Montgat, la plage a pratiquement disparu et les tempêtes mettent à nu des rochers autrefois enfouis sous de larges et longs bancs de sable.

Sur le petit bout de plage qui subsiste, Bruno Cambre, 37 ans, pêche presque tous les jours avec deux amis.

"La mer a avalé tout le sable et elle a érodé les pierres. Elle a fait beaucoup de dégâts, pas qu'ici, sur toute la côte", explique-t-il à l'AFP : "Il y a quatre ou cinq ans, on allait sur ces plages et le sable s'étendait très loin, jusqu'à 500 ou 700 mètres. Maintenant, il n'en reste pas plus de 20".

Il craint aussi pour les petites maisons de pêcheurs derrière lui "qui vont disparaître avec le temps".

Faciliter la régénération

Au sud de Barcelone aussi, coincées entre une mer toujours plus déchaînée et un front de mer saturé de vastes promenades et d'immeubles, les plages rétrécissent à un rythme inquiétant en hiver, comme à Calafell par exemple.

"Nous allons commencer à perdre des plages dans les dix prochaines années", a mis en garde Greenpeace Espagne en 2024 dans son rapport "La côte espagnole en danger".

Continuer à déverser sur la plage des tonnes de sable que l'hiver emportera et remplacer les dalles de la promenade du bord de mer pour préparer l'arrivée des estivants est "très coûteux et très peu efficace", confie à l'AFP Carla García Lozano, professeure de géographie physique à l'université de Gérone.

Depuis six ans, elle supervise la régénération des plages de Calafell, une ville de 30 000 habitants qui vit essentiellement du tourisme.

"Pendant les périodes de tempêtes hivernales, les plages s'érodent et, pendant les périodes de beau temps, quand il y a moins de tempêtes, souvent au printemps et en été, surtout en été, elles se régénèrent de manière naturelle" mais cette "régénération n'a lieu que dans les espaces qui sont très naturels", explique Carla García Lozano.

Calafell a donc commencé à expérimenter des solutions alternatives pour que les plages redeviennent ces espaces naturels : déconstruire 800 mètres carrés de promenade maritime, supprimer deux jetées, installer des barrières de roseaux le long de la plage pour retenir le sable et créer des dunes, déplacer le sable des zones où il est excédentaire vers celles où il manque et utiliser des drones pour observer l'évolution des bancs de sable.

"Dans une zone de 4 500 mètres carrés, on a gagné 1 000 mètres cubes de sable", une "quantité significative", souligne Carla García Lozano. "En moyenne, cela représente 25 centimètres de hauteur mais, dans certaines zones, on atteint un mètre et demi".

Une partie de l'histoire de l'Espagne

D'autres localités littorales voisines font des choses similaires et suppriment des parkings au pied de la plage, des jetées ou des buvettes.

La démolition d'une partie de la promenade du bord de mer a eu de bons résultats, reconnaît auprès de l'AFP l'adjoint à l'Environnement de Calafell, Aron Marcos Fernández, assurant que la municipalité envisage même d'en détruire une autre partie.

Mais, de manière générale, le conseiller municipal plaide pour trouver un équilibre entre la renaturalisation et les usages touristiques de la plage :

"Nous devons comprendre quel rôle social joue la plage dans la commune".

À Sitges, une célèbre station balnéaire également située au sud de Barcelone, les autorités locales ont choisi de rétablir les dunes, mais pas question de supprimer une partie de la promenade.

"Nous avons une promenade centenaire et c'est une promenade où la population a énormément d'activités", déclare à l'AFP sa maire, Aurora Carbonell : "Cela fait partie de l'histoire de Sitges".

Pour l'Espagne, les solutions à rechercher ne sont pas seulement d'ordre environnemental : elle accueille chaque année près de 100 millions de touristes cherchant soleil et sable, ce qui constitue une manne égale à 12,6 % du PIB - plus de 200 milliards d'euros par an -, avec 2,7 millions d'emplois à la clé.

"L'air le plus pur au monde": depuis 50 ans, ce centre analyse la qualité de l'air en Tasmanie

LA QUESTION de la qualité de l'air est devenue une préoccupation mondiale. Pour étudier sa composition, l'Australie a installé un observatoire en haut d'une falaise en Tasmanie, la région avec "l'air le plus pur au monde". Il permet de recueillir des informations essentielles pour la recherche climatique internationale.

une bouffée d'air frais. Depuis 50 ans, l'agence scientifique nationale australienne (CSIRO) surveille la qualité de l'air dans la région reculée du nord-ouest de la Tasmanie. Dans cette zone où circulerait



“l'air le plus pur au monde", les chercheurs australiens procèdent à des analyses pour "comprendre l'évolution de l'atmosphère au fil du temps et pour savoir comment la gérer à l'avenir".

Des travaux indispensables quand on sait que chaque année dans l'Hexagone, le nombre de décès prématurés dus à la pollution de l'air est estimé à 48 000, selon Santé publique France.

Dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la pollution de l'air est responsable de 6,7 millions de décès prématurés chaque année, dont 89 % dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Comment fonctionne cette station perchée en haut d'une falaise ?

La station de surveillance de la pollution atmosphérique de Kennaook/Cape Grim est installée au-dessus des falaises du nord-ouest de la Tasmanie. Elle permet de mesurer la composition de l'atmosphère, notamment la présence de gaz à effet de serre. On peut énumérer : le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane, ainsi que des gaz réactifs et des aérosols, et plus de 80 gaz polluants, dont des substances appauvrissant la couche d'ozone, telle que les chlorofluorocarbones (CFC).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

EMDR : signification, risques, tarif, combien de séances ?

L'EMDR est une thérapie qui consiste à guérir les traumatismes et les événements douloureux par des mouvements oculaires de droite à gauche. En quoi consiste cette méthode ? Quels risques ? Quel tarif ? Combien de séances faire ? Qui peut pratiquer cette stimulation sensorielle ? Signification et technique.



Définition : que signifie EMDR ?

EMDR signifie en anglais Eye Movement Desensibilisation and Reprocessing, soit la désensibilisation et le retraitement (de l'information) par les mouvements oculaires. Cette thérapie repose sur le mouvement de l'œil, un balayage rapide de droite à gauche, alors même que la personne se reconnecte à l'événement traumatisant par la pensée et la verbalisation préalable à son thérapeute. Conçu en 1987 aux Etats-Unis par Francine Shapiro pour guérir les traumatismes psychiques, les chocs émotionnels, le deuil, l'EMDR permet également de soigner des problématiques névrotiques comme des phobies, angoisses, états dépressifs. Cette méthode a été importée en France en 1994, popularisée par David Servan-Schreiber dans son livre "Guérir".

L'EMDR est-elle reconnue ?

La thérapie EMDR s'exerce dans les cabinets des psychothérapeutes, psychologues et psychiatres, des praticiens de thérapies alternatives avec lesquelles l'EMDR peut être combiné favorablement à d'autres pratiques énergétiques comme l'hypnose ou l'E.F.T.*. Son efficacité a été vérifiée en cabinet et en milieu hospitalier, validée par la Haute Autorité de Santé en 2007, par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) en 2013, puis par l'Inserm en 2015.

Quel est le principe de la méthode de l'EMDR ?

Les mouvements oculaires de l'EMDR revêtent une importance essentielle dans la gestion neurologique de la mémoire. Ce balayage rapide des yeux de droite à gauche a pour effet de stimuler la zone du cerveau où sont stockées les émotions et où sont retenus les souvenirs des traumatismes vécus. Le psychisme est alors dépassé par le choc traumatique, et la personne développe des troubles de stress post-traumatique (TSPT).
Les événements à l'origine de cet état de stress peuvent avoir été vécus dans un passé proche ou même dans l'enfance :

AGRESSION,
MALTRAITANCE,
ACCIDENT,
DEUIL.

Et aussi concerner une personne proche.
Dirigés par un praticien expérimenté, les mouvements oculaires vont activer le travail de cicatrisation psychique.
Cette guérison psychologique est rendue possible par les facultés du cerveau à transformer les informations à l'origine d'un traumatisme. Notre cerveau va alors dissocier le souvenir traumatisant de l'émotion, afin que cette dernière n'entraîne plus de souffrance. Le souvenir de l'événement reste, mais pas l'émotion négative qui y est associée. "Le cerveau a reclassé et archivé les informations et les images de l'événement ou de la pensée traumatisante. Cet archivage les met à distance du présent, ce qui a pour conséquence de faire tomber l'impact émotionnel, indique Véronique Aubin, thérapeute EMDR. Le patient va changer de point de vue sur l'événement, prendre de la distance et se dissocier du souvenir traumatisant.

Choc émotionnel : définition, étapes, conséquences, que faire ?

Aussi appelé choc psychologique, le choc émotionnel est une réaction de notre organisme face à une situation traumatisante. Non pris en charge, il peut évoluer vers une pathologie psychiatrique. Quels sont les symptômes ? Les étapes ? Que faire pour s'en sortir ? Eclairage du Dr Gérard Macqueron, psychiatre à Paris.
L'EMDR ne rencontre généralement pas de résistance de la part du patient. Une fois qu'il est prêt à laisser ses yeux suivre le mouvement, le cerveau va commencer son travail de rangement des informations à l'endroit favorable à la guérison. Cette technique n'a pas besoin d'un "lâcher-prise" pour agir, précise la thérapeute, mais d'autres techniques énergétiques peuvent être complémentaires pour lui offrir une écoute favorable à une mise en confiance, puis le ressourcer en fin de séance". Véronique Aubin souligne que le travail de l'EMDR porte sur des événements traumatisants qui confrontent le patient à ses peurs et le met en insécurité. "Il est nécessaire de le considérer pour obtenir de bons résultats en séance. Le praticien devra également s'assurer que le traumatisme évoqué et traité en séance n'a plus d'impact au niveau du ressenti corporel."

Indications : quand faire de l'EMDR ? Pour qui ?

"L'EMDR soigne les traumatismes psychologiques précis (récents ou anciens). Ses effets sont spectaculaires dans les registres des traumatismes psychiques, particulièrement rebelles aux différents moyens thérapeutiques, qu'ils soient d'ordre psychothérapeutiques ou médicamenteux", indique Jacques Roques, psychanalyste et psychothérapeute EMDR dans son livre "L'EMDR, une révolution thérapeutique". Le principe de la thérapie EMDR est indiqué aux personnes ayant vécu un événement traumatisant : attentat, catastrophe naturelle, accident, agression, violences… et dont le souvenir se traduit par divers symptômes persistants et invalidants au quotidien : peurs, phobies, cauchemars, souvenirs intrusifs, comportements d'évitement. Toutefois la thérapie n'est pas uniformément efficace selon les patients. L'EMDR peut également "être utilisée dans des cas de dépression, d'angoisse et d'anxiété par exemple" indique la thérapeute. La thérapie EMDR est envisageable à tout âge et peut s'adapter aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées sauf contre-indication.

Comment se déroule une séance d'EMDR ?

La séance d'EMDR commence par un entretien avec le thérapeute afin de recueillir le maximum d'informations sur le mal-être ressenti et sa cause. Le patient doit voir en image son traumatisme, et d'une manière "le revivre". Une fois la cause identifiée, les images en pensée, le thérapeute va stimuler latéralement les yeux, en demandant au patient de suivre du regard un bâtonnet, son doigt ou un simple stylo de droite à gauche et vice-versa durant plusieurs secondes ou quelques minutes.
La technique étant basée sur la stimulation sensorielle bi-alternée (droite-gauche), le thérapeute peut travailler en tapotant les genoux tour à tour, droit et gauche en alternance - tapping -, ou diffuser des sons (à l'aide d'un casque qui envoie un son alternatif d'une oreille à l'autre). Ce qui compte n'est pas réellement le mouvement des yeux mais bien la stimulation bilatérale. Cette "simple" stimulation - en apparence - permet au cerveau de "digérer" l'événement traumatisant et ses différentes composantes. Une fois la séance terminée, l'événement peut être verbalisé sans plus en ressentir d'émotions négatives. "Il sera vécu différemment, avec du détachement", précise la thérapeute. Le patient est émotionnellement guéri et durablement.

Combien faire de séances d'EMDR ?

Le nombre et la fréquence des séances prescrites varient selon les patients, leur progression et la nature des troubles. Ils sont établis au cas par cas. La séance dure 1 heure, à une heure et demie, parfois davantage. La durée du traitement est évaluée par le praticien, en fonction des particularités du soin à apporter.

Peut-on faire de l'EMDR soi-même ?

"Pratiquer l'EMDR sur soi fonctionne très bien. Les résultats sont parfois plus rapides, annonce la thérapeute. La personne doit à la fois "regarder" son image mentale traumatisante et stimuler sa gauche et sa droite alternativement, en tapotant ses épaules par exemple ou ses genoux. Le fait d'être occupé mentalement et gestuellement ne laisse plus de place à d'autres pensées. L'archivage peut avoir lieu sans que rien ne se rajoute."

Quels sont les risques de l'EMDR ?

Entre deux séances d'EMDR "le patient peut éprouver des moments de gêne, indiquait Francine Shapiro, tandis que de nouveaux souvenirs sont stimulés consciemment ou non" comme une rangée de dominos qui tombent en chaîne. "C'est ce qui arrive lorsqu'on stimule et traite un souvenir, un autre qui lui est associé peut se trouver sollicité, libérant également des images et des émotions perturbantes. Il n'y a pas moyen de prédire comment va réagir le patient", souligne Jacques Roques**. Après la séance, le "re-traitement" de l'information émotionnelle liée aux souvenirs évoqués peut continuer de se faire par lui-même. Des rêves, d'autres souvenirs, d'autres émotions inhabituelles peuvent se manifester. C'est généralement un signe qu'un travail en profondeur est en train de s'opérer.

Quelles sont les précautions et contre-indications de l'EMDR ?

Les personnes venant de subir un choc psychologique ne vont pas forcément avoir besoin de l'EMDR si elles ne se trouvent pas en état de stress post traumatique (ESPT). Et une personne ayant des problématiques enfouies n'a pas d'intérêt à aller "les réveiller" si elles ne sont pas douloureuses. La thérapeute déconseille la méthode aux personnes ayant des problèmes psychiatriques et psychotiques (psychose, schizophrénie) à cause d'une possible décompensation. Le travail sur le souvenir traumatisant peut perturber au point de ressentir des nausées, des vertiges, une instabilité, une absence dans le présent. Le patient a besoin de l'attention chaleureuse, constante du thérapeute, d'être ainsi tranquillisé. La complémentarité avec des méthodes énergétiques prend ici tout son intérêt.

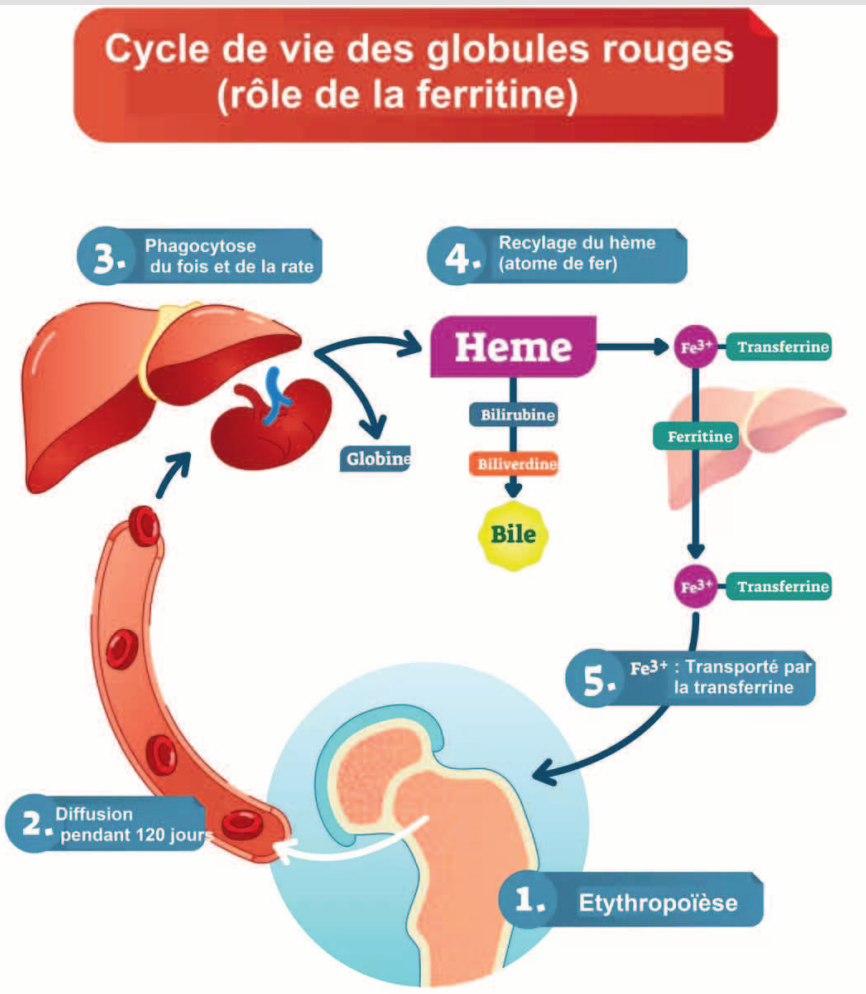
Qui consulter pour pratiquer l'EMDR ?

Les thérapeutes spécialistes de l'EMDR sont membres reconnus par EMDR-France. Ils ont signé un engagement déontologique à leur pratique. Ils peuvent être psychothérapeute, psychologue, psychanalyste, psychiatre, thérapeute. Le praticien peut aussi être médecin, psychiatre, exercer dans un cadre hospitalier, dans ce cas, le patient peut être remboursé de sa séance pour tout ou partie par les organismes sociaux.

LE NOMBRE ET LA FRÉQUENCE DES SÉANCES PRESCRITES VARIENT SELON LES PATIENTS, LEUR ROGRESSION ET LA NATURE DES TROUBLES.

Coefficient de saturation de la transferrine : le calcul

Le dosage sanguin du coefficient de saturation de la transferrine fait partie du bilan en fer. Il permet de déterminer une carence en fer ou au contraire, en hyperproduction. Comment le calculer ? Quelles sont les normes ?



Définition : c'est quoi le coefficient de saturation ?

La transferrine est une protéine du sang qui est chargée du transport du fer vers les organes. Au même titre que la capacité totale de fixation de la transferrine (TIBC), le coefficient de saturation est un marqueur du métabolisme du fer qui permet de connaître les réserves en fer d'une personne.

Comment se calcule le coefficient de saturation ?

"Le coefficient de saturation de la transferrine se calcule à partir du fer que nous avons dans le sang. La transferrine est une protéine qui transporte le fer, nécessaire pour la synthèse des globules rouges et on calcule le pourcentage de saturation. On dose le transporteur et le fer, puis on calcule un coefficient de saturation qui va être exprimé en pourcentage. Ce calcul est important car il permet de voir si on est en carence ou en hyperproduction", explique le Dr François Blanchecotte, président du Syndicat des biologistes.

Quelles sont les normes du coefficient de saturation ?

Les normes d'un examen biologique varient d'un laboratoire à l'autre et selon la technique utilisée, mais globalement, elles se situent entre 20 et 40% chez un homme et entre 15 et 35% chez une femme. "Au cours du cycle menstruel, les valeurs peuvent descendre à moins 30%, voire moins 10%. Ce qu'il faut rechercher, c'est le mécanisme. Parce que pour fabriquer des globules rouges, il faut aussi de la vitamine B12 et B9, et si on ne traite pas ces carences là, le taux de GR ne pourra pas remonter", précise le Président du Syndicat des biologistes.

"Le thé diminue l'absorption en fer"

Coefficient de saturation bas

Le coefficient de saturation est bas s'il est inférieur à 20%. Il indique dans ce cas, une anémie liée principalement à une carence en fer ou à une hémorragie , une maladie inflammatoire, une malabsorption digestive du fer ou un cancer. "Chez l'enfant, cela peut s'expliquer par le fait qu'il mange mal et chez l'adulte parce qu'on a des besoins accrus en fer, notamment exemple pendant la grossesse parce que le bébé a beaucoup de besoins nutritifs apportées par le placenta", observe le spécialiste.

Anémie ferriprive : causes, symptômes, que faire ?

L'anémie ferriprive correspond à une diminution du nombre de globules rouges dans le sang à cause d'un manque de fer. C'est la plus répandue. Comment la détecter ? Quelles sont ses causes et ses conséquences pour la santé ? Explications avec Gaël Saintenoy, biologiste.

Comment augmenter son coefficient de saturation ?

Le seul moyen d'augmenter notre synthèse de globules rouges, c'est d'augmenter notre apport en fer : soit par des médicaments, soit par l'alimentation, sachant que nos besoins journaliers se situent entre 1 et 2 mg. "La régulation en fer est difficile à faire, notamment à cause des régimes sans viande. Il faut également savoir que le thé diminue l'absorption du fer et que les médicaments à base de fer, ont tendance à constiper. Lorsque la carence est vraiment importante, on est obligés de faire des injections de fer" indique le biologiste.

Coefficient de saturation haut

Un coefficient de saturation très élevé laisse soupçonner une hémochromatose. "C'est une maladie génétique due à une absorption excessive intestinale de fer. Comme on ne peut pas rechercher systématiquement les gènes parce que ça coûte cher, il faut qu'il y ait deux coefficients de saturation supérieurs sur deux examens de biologie de suite pour que le médecin ait le droit de prescrire un examen remboursé des marqueurs génétiques de l'hémochromatose", note le Dr François Blanchecotte.

Hémochromatose : c'est quoi cette maladie génétique ?

Cette maladie génétique est due à une absorption excessive et pathologique du fer dans l'organisme. L'analyse de sang permet d'établir le diagnostic. Quels sont les symptômes et les traitements ?

Chez un homme, elle se diagnostique en général entre 30 et 50 ans. Et de préciser : "Le seul traitement, ce sont des saignées et au bout de 4 à 6 ans, il va y avoir une régulation du système, la personne sera guérie. Chez une femme, comme il y a les règles, on ne peut la diagnostiquer vraiment qu'à partir de la ménopause. Si on ne soigne pas l'hémochromatose, cela risque d'engendrer des douleurs articulaires et de graves problèmes sur les os."

Douleur sous les côtes : gauche, droite, causes, que faire ?

Une douleur ressentie sous les côtes (à gauche ou à droite) quand on respire ou quand on mange ne doit pas être prise à la légère.



DES DOULEURS ressenties sous les côtes, plus exactement dans la région sous-costale appelée "hypocondre" après manger, en respirant... doivent amener à consulter un médecin. Elles peuvent signaler une maladie du foie, du pancréas, des reins ou une atteinte des voies biliaires.

Définition : qu'appelle-t-on une douleur sous les côtes ?

Les douleurs sous-costales droites apparaissent au niveau de l'hypocondre droit, la partie supérieure de l'abdomen. Les douleurs sous-costales gauches désignent les douleurs ressenties sur la partie supérieure de l'abdomen également mais du côté gauche (hypocondre gauche).

Quelles sont les causes d'une douleur sous les côtes ?

► Du gaz dans les intestins. "L'une des principales causes de douleur dans cette région de l'abdomen est la présence de bulles de gaz dans le gros intestin. Cela provoque de l'inconfort digestif, des crises de colites.

► Des calculs biliaires. Des douleurs ressenties sous les côtes droites peuvent également être le signe d'une atteinte des voies biliaires appelée lithiase biliaire. Elle survient lorsque des calculs, qui se forment dans la vésicule biliaire, mettent en tension les voies biliaires. Il s'agit d'un trouble fréquent dans les pays occidentaux où au moins 20% de la population adulte en souffrent. "Dans l'immense majorité des cas, la lithiase biliaire n'entraîne aucun symptôme et ne nécessite pas de traitement particulier". Les personnes âgées, les femmes et les personnes obèses sont les plus à risque. Les personnes qui sont victimes d'une colique hépatique se plaignent de douleurs intenses durant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, qui peuvent irradier dans le dos et l'épaule droite. Des douleurs si violentes que la respiration est difficile et limitée. Une autre complication des calculs vésiculaires est la cholécystite aiguë. Il s'agit d'une infection de la vésicule biliaire qui associe des douleurs de l'hypochondre droit et de la fièvre modérée. Ce tableau clinique peut encore s'aggraver si le calcul sort du canal cystique et rejoint la voie biliaire principale. Les patients atteints de cette complication, nommée angiocholite, souffrent de douleurs intenses associée à une fièvre importante, des frissons et un ictère (jaunisse). "Ce trouble est rare, mais c'est une urgence vitale.

Quelles sont les causes d'une douleur sous les côtes à droite ?

calculs biliaires

infection de la vésicule biliaire

maladie du foie : hépatomégalie, foie cardiaque tumeur (bénigne ou cancer) du foie Toute douleur de l'hypochondre droit mérite une consultation chez le médecin

Quand consulter si on a une douleur sous les côtes ?

"D'une façon générale, toute douleur de l'hypochondre droit mérite une consultation chez le médecin", juge le spécialiste. Ce dernier se veut rassurant et rappelle que dans un grand nombre de cas, les douleurs de l'hypochondre droit sont en réalité des douleurs du gros intestins induites par des gaz ou une constipation.

Quel est le traitement pour soigner une douleur sous les côtes ?

Dans le cas où les calculs situés dans la vésicule ou les voies biliaires sont retrouvés par hasard chez un patient qui ne souffre pas, aucun traitement n'est nécessaire. En revanche, chez les patients qui présentent une colique hépatique, il est recommandé de réaliser une intervention chirurgicale pour enlever la vésicule biliaire (cholécystectomie) puisqu'elle est à l'origine des calculs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE POPULATION
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MEDJANA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Fournir L'établissement Public Hospitalier de Medjana Des produits Parapharmaceutiques Et Des Fournitures Médicales Pour L'année 2026

Conformément aux dispositions du La loi n° 23/12 du 05 Août 2023 Qui détermine les règles marches public l'article 52 et 65 générales liées aux marchés publics Et décret présidentiel n°15-247 du 02 septembre 2015.

L'établissement public hospitalier de Medjana **lance l'avis D'attribution provisoire D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026** portant l'objet : Fournir l'établissement public hospitalier des produits pharmaceutiques et des fournitures médicales pour l'année 2026 en lots séparés comme suit : **lot n°01 : Réacteurs et matériels de laboratoire - lot n°04 : Fournitures médicales - lot n°05 : Consommables non-tissés**

ET avis Au profit de l'établissement public hospitalier de Medjana, Wilaya de Bordj Bou Arreridj, qu'à l'issue de l'analyse des offres, la consultation a été attribuée à titre provisoire comme suit ci-dessous :

N° lot	Désignation	Soumissionnaires	Montant proposé ttc/DA		Montant après correction ttc/DA		Note /100	observations
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	Réactifs Et Consommable De Laboratoire.	EURL NEW MEDICAL ALGERIE	5 140 980,31	6 620 488.86	5 140 980,31	6 620 488.86	91/100	mieux disant
04	Outils Médicaux.		1 121 387.84	1 709 154.42	1 121 387.84	1 709 154.42	91/100	mieux disant
05	Consommable Et Non Tissé		2 714 166.30	3 230 496.03	2 714 166.30	3 230 496.03	91/100	mieux disant

Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire de la consultation, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du La consultation, pour leur communiquer ces résultats, par écrit. Conformément du La loi n° 23/12 du 05 Août 2023 Qui détermine les règles générales liées aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours dans les dix jours (10) à compter du premier affichage de cet avis d'attribution provisoire au niveau du comité des marchés publics compétents, conformément à l'article 82 du même décret précité.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2026 / ANEP 2616011812**



MINISTERE DE LA SANTE ,DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER
DIRECTION DE LA SANTE ET POPULATION DE LA WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOU-SAADA
N° D'IMATRICULATION FISCAL :09812820501535

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Relative à la prestation de service en matière de nettoyage service d'urgence médicales et des services hospitaliers

En application du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant l'organisation des marchés publics. L'établissement public hospitalier de Bou-saada wilaya de M'sila lance un avis d'attribution provisoire pour l'année2026 ayant pour objet :

nettoyage service d'urgence médicales et des services hospitaliers

Suite à l'opération de jugement des offres selon les critères d'évaluation cités dans le cahier de charge, l'offre a été attribuée comme suit :

N°	Désignation du lot	ETS retenue	Note de l'offre technique	Montant minimum proposé en (TTC)	Montant maximum proposé en (TTC)	L'offre financière	N° d'immatriculation fiscale
01	nettoyage service d'urgence médicales et des services hospitaliers	ENTREPRISE FERRADJ NET	77.5	7.266.675.50	17.436.242.36	Moins disant et qualifié techniquement	185102600048111

Les participants à l'appel d'offres peuvent se rapprocher de l'EPH de Bou Saada(B.MARCHES) Pour plus de renseignements sur les résultats détaillés de leur offres , trois jours A compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou des journaux électroniques.

Les recours peuvent être déposes auprès du comité des marchés publics compétent dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire de marché dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou des journaux électroniques.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2026 / ANEP 2616011848**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres national restreint, relatif la **Réalisation d'une école Primaire type 02 au niveau du site des 1200 LLV , commune de Bouismail, Wilaya de Tipaza (Cités d'habitat intégrées 2026)**

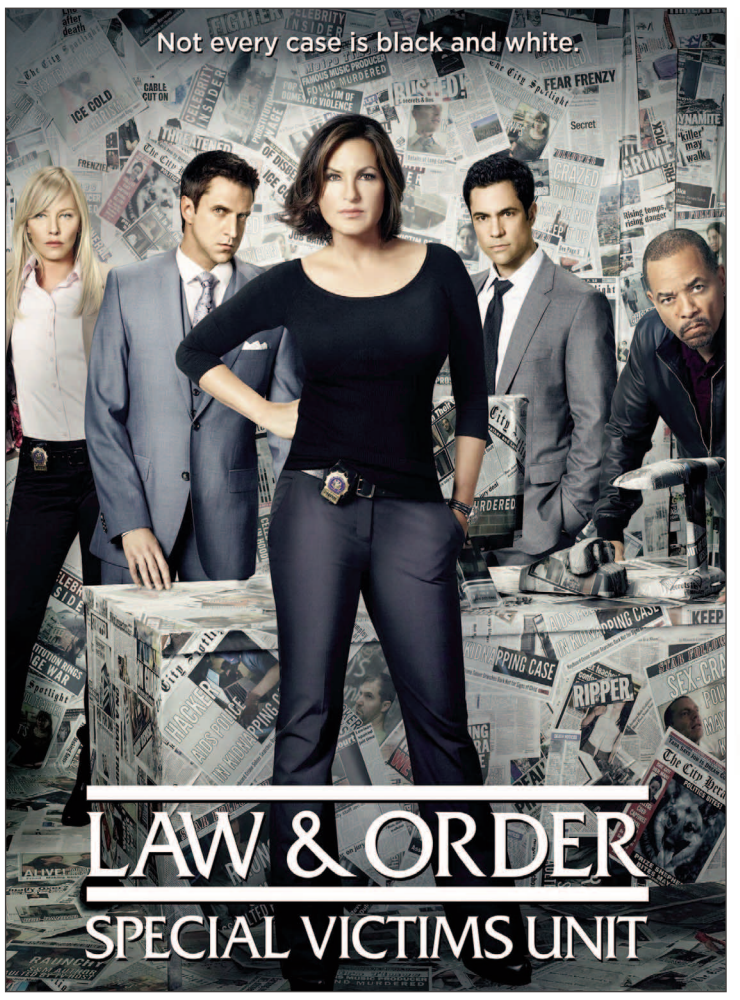
- Paru dans les quotidiens nationaux « أخبار الوطن» en **date du 18/03/2026 et « Le Jeune Indépendant » en date du 18/03/2026** et **dans le BOMOP** et **par deux Presses électroniques.** Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	MONTANT (DA) TTC Après correction	DELAIS	NIF	CRITERES DE CHOIX
EURL GUEDDA Rachid	170.129.427.50 DA	06 Mois	002338070262104	Entreprise la mois disant et qualifier techniquement

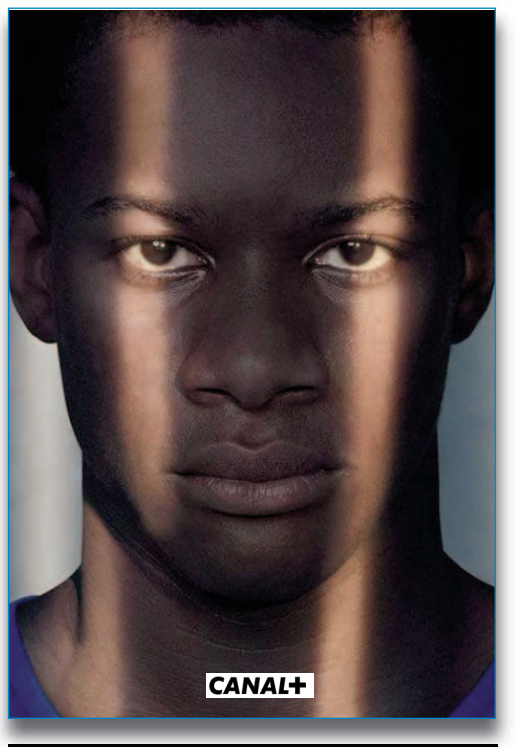
Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres , par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya de TIPAZA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. . Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2026 / ANEP 2616011918**

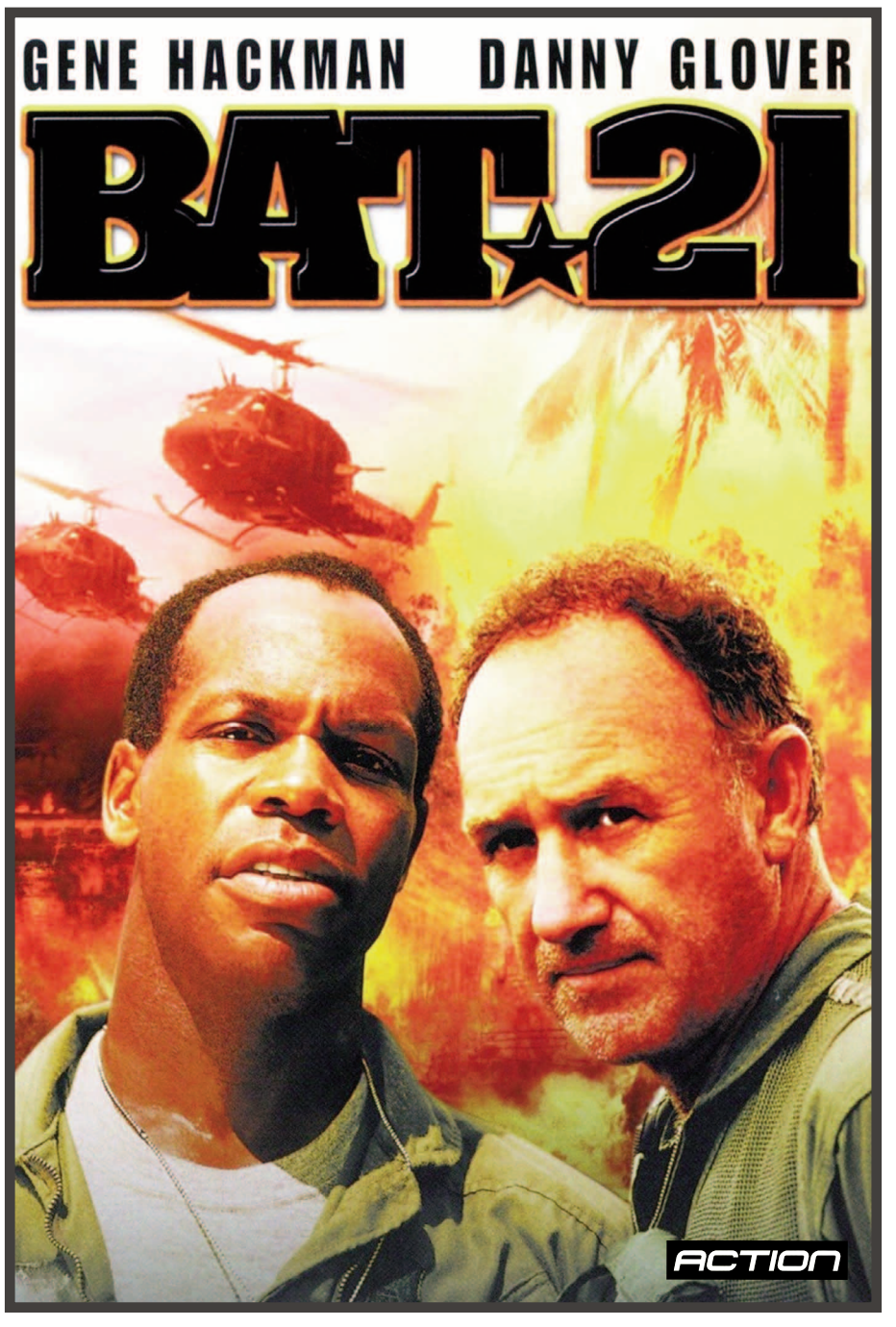




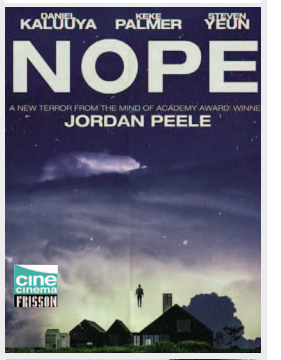




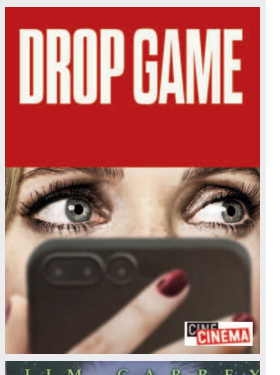




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h55 Série policière- Etats-Unis 2014 — TF1
New York Unité Spéciale

21h00 Série dramatique - France 2024 — France 2
Je sais pas

21h00 Téléréalité — M6
Mariés au premier regard

21h00 Série dramatique - 2026 — CANAL+
Un prophète

21h25 Comédie — W9
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2017
Baywatch : alerte à Malibu

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada -2022
Nope

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Comédie dramatique - 2024 — CINE+ PREMIER
En fanfare

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
Rugby : Super Rugby Pacific

21h00 Thriller Etats-Unis - Irlande 2025 — CINE+ CINEMA
Drop Game

20h50 Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - Allemagne 2000
Le Grinch

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2023
En eaux très troubles

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Etats-Unis - Chine 2008)

Le royaume interdit

Dans un univers où la magie et les arts martiaux se mêlent, "Le royaume interdit" nous plonge dans l'histoire de Jason Tripitika (Michael Angarano), un adolescent passionné par les arts martiaux, qui se retrouve embarqué dans une aventure inattendue. Tout commence dans une boutique d'antiquités de Chinatown, où Jason découvre une canne mystérieuse liée à la légende du Roi-Singe. Cette découverte va bouleverser sa vie : alors qu'il est témoin de l'assassinat de Hop (Jackie Chan), le vieil antiquaire, celui-ci lui confie la canne et lui demande de la restituer à son véritable propriétaire.

22h32

Film de guerre (Etats-Unis - Mexique 1988)

Air Force Bat 21

Au cœur de la tourmente de la guerre du Vietnam, "Air Force Bat 21" plonge le spectateur dans un univers où le courage et la survie se mêlent à l'urgence d'une mission cruciale. Le lieutenant-colonel Hambleton (Gene Hackman), pilote chevronné, voit son avion abattu et se retrouve parachuté au-dessus de la jungle dense, un terrain hostile tenu par le Viêt-cong. Alors qu'il tente de s'adapter à cet environnement périlleux, il est conscient que sa vie est en jeu, mais aussi celle de milliers d'hommes...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:30	12:31	16:08	18:56	20:22	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:36	12:36	16:12	19:00	20:26

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:51	12:50	16:27	19:14	20:40

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:50	12:41	16:15	19:02	20:23

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:57	12:57	16:34	19:21	20:47

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:03	13:02	16:38	19:25	20:51

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:06	13:05	16:41	19:28	20:54

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8459 — LUNDI 6 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	10°
Oran	21°	10°
Constantine	21°	4°
Ouargla	25°	11°

ALGÉRIE-FRANCE

La gériatrie au cœur de la coopération

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a ouvert la voie à un partenariat stratégique avec l'Association Santé France-Algérie Provence (ASFAP), en vue de renforcer l'expertise, la formation et la prise en charge des patients, notamment les personnes âgées. Au cœur des discussions, le transfert de compétences, la numérisation du secteur et le développement de solutions innovantes pour améliorer durablement la qualité des soins en Algérie. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.



Un partenariat stratégique.

Lors de l'ouverture des discussions, le ministre a présenté à la délégation française, en visite de travail en Algérie, un exposé détaillé sur l'état actuel et les perspectives du système de santé national, mettant en avant les principales réformes en cours ainsi que les efforts déployés pour améliorer la performance du secteur et renforcer la qualité des soins.
Le rôle des associations scientifiques, en particulier celles actives à l'étranger, a été souligné comme un levier essentiel pour soutenir le système de santé algérien. Une attention particulière a été portée au domaine de la gériatrie, avec un focus sur l'accompagnement des personnes âgées et l'amélioration de la prise en charge sanitaire de cette catégorie de population.
Le ministre a également annoncé le lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'enregistrement des médecins algériens résidant à l'étranger, leur permettant de contribuer par leurs expertises et recommandations scientifiques dans différents domaines, renforçant ainsi le lien avec les compétences nationales établies hors du pays.
Par ailleurs, l'avenir prévoit la création d'un centre national de référence en gériatrie, accompagné du développement de parcours de formation spécialisés pour les médecins généralistes, afin d'assurer la disponibilité de professionnels qualifiés capables de prodiguer les meilleurs soins aux patients âgés. La réunion a également porté sur plusieurs priorités sanitaires, notamment la santé scolaire, la prévention et la sensibilisation, la lutte contre les addictions, ainsi que le développement de la prise en charge palliative, considérée comme un pilier essentiel pour améliorer la qualité des soins des patients atteints de maladies chroniques.
Le ministre a mis l'accent sur l'importance stratégique de la numérisation du secteur de la santé, en particulier la généralisation du dossier médical électronique, qui contribuera à améliorer la transparence, le suivi du parcours de soins et l'efficacité de la gestion du système. De son côté, la présidente de l'ASFAP, la Dre Fouzia Daghmane, a exprimé la volonté de l'association de soutenir pleinement le système de santé algérien, en mobilisant les compétences et l'expertise des médecins algériens résidant à l'étranger.
L'objectif est de favoriser le transfert de savoir-faire et l'adoption de nouvelles technologies, contribuant ainsi à une amélioration tangible de la qualité des soins.
Le ministre et la délégation ont convenu de poursuivre le dialogue et de renforcer les mécanismes de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une vision globale et durable, confirmant ainsi l'engagement des deux parties à faire progresser le secteur de la santé en Algérie.

Aymen D.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

La diaspora médicale mobilisée

LE SECRÉTAIRE d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a participé hier, via visioconférence, à la cérémonie d'ouverture d'un forum réunissant une élite de médecins algériens, résidant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, dans la wilaya d'El Oued, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, sous l'égide du ministère de la Santé et du consulat d'Algérie à Nice. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des AE.
Cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la santé, commémorée chaque année le 7 avril pour marquer l'anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). À cette occasion, un groupe de médecins algériens résidant à l'étranger s'est rendu à El Oued pour participer à la rencontre organisée par le Consulat d'Algérie à Nice, laquelle a également réuni des équipes et des compétences médicales locales actives dans la wilaya.
Dans son allocution, Sofiane Chaib a déclaré que cette initiative constitue la concrétisation des conclusions de la réunion virtuelle qu'il avait tenue, le 27 octobre 2025, avec le ministre de la santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, et plusieurs membres du corps médical de la diaspora.
Il a précisé que ce forum s'insère dans la stratégie des autorités algériennes visant à «dynamiser la participation des compétences nationales à l'étranger dans le développement national, notamment dans le secteur de la santé».
Le Secrétaire d'État a rappelé que l'État algérien accorde une attention particulière au développement de la santé nationale. «Des efforts considérables ont été déployés pour moderniser notre système de santé, ce qui positionne l'Algérie comme un pays leader au niveau régional et continental, selon l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies», a-t-il affirmé.
Le même responsable a invité les participants à engager un dialogue permanent et efficace et à s'investir dans des projets concrets, conformément à la politique nationale en matière de santé. Il a ajouté que l'organisation de ce forum n'est pas seulement une manifestation symbolique, mais constitue aussi une mise en œuvre concrète du passage d'une logique de communication ponctuelle à une logique d'interaction continue, basée sur l'intégration et la coopération.
Il convient de souligner que la cérémonie s'est déroulée en présence du wali, Larbi Bahloul, à la tête d'une délégation comprenant des représentants du ministère de la Santé et des autorités locales.

Khalil Aouir

4e ÉTAPE DE LA COUPE DU MONDE AU CAIRE

Nemour, prodige des barres asymétriques

KAYLIA Nemour continue de faire rayonner l'Algérie sur la scène internationale de la gymnastique artistique.
Dimanche, lors de la 4e étape de la Coupe du monde au Caire (Égypte), la jeune gymnaste de 19 ans a remporté l'or aux barres asymétriques, confirmant sa domination dans cette épreuve.
Après son triomphe à Bakou (Azerbaïdjan) lors de la 2e étape de la compétition, Nemour a de nouveau pris la plus haute marche du podium avec un score impressionnant de 14.033, devançant la Chinoise Shuting Jiang (13.700) et la Slovène Lucija Hribar (13.100).
Cette victoire souligne non seulement la régularité de la talentueuse gymnaste, mais elle constitue aussi un signal fort à quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024, où Nemour tentera de rééditer ses exploits. L'Algérienne vise désormais la finale de la poutre, prévue ce lundi, avec l'ambition de décrocher une nouvelle médaille et d'inscrire encore un peu plus son nom dans l'histoire de la gymnastique algérienne. Pour Kaylia Nemour, le Caire n'est qu'une étape de plus dans une ascension fulgurante qui pourrait culminer à Paris, où le monde entier aura les yeux tournés vers la championne algérienne.

M. B.

CNAS

Les démarches des employeurs désormais 100 % en ligne

LE CAISSE nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé hier le lancement d'une nouvelle plateforme numérique, destinée à faciliter les démarches administratives des employeurs. Grâce à cette plateforme, accessible via www.teledeclaration.cnas.dz, les employeurs peuvent désormais remplir en ligne plusieurs documents essentiels, tels que l'Attestation de Travail et de Salaire (ATS) de leurs employés, ainsi que les déclarations concernant la reprise ou non de l'activité de leurs salariés (DRT).Cette initiative vise à simplifier les procédures administratives, permettant aux employeurs de réaliser leurs déclarations sans se déplacer dans les bureaux de la CNAS, tout en bénéficiant d'un traitement plus rapide et plus fluide de leurs dossiers.
Le CNAS a souligné que le développement de ses services numériques s'inscrit dans une démarche de modernisation et de simplification, garantissant à la fois le confort des employeurs et la protection des droits sociaux des assurés.

S. N.